



LE DEVOIR

VOL. CIV N° 22

LE DEVOIR, LE LUNDI 4 FÉVRIER 2013

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

POINT CHAUD

« Le gel serait une grande victoire »

Le philosophe Michel Seymour en appelle à une « utopie réaliste » dans le débat sur les droits de scolarité

ÉRIC DESROSIERS

Le gel des droits de scolarité à l'université serait une grande victoire pour le mouvement étudiant québécois, estime le philosophe « utopiste réaliste » Michel Seymour, surtout s'il est décidé pour les bonnes raisons.

Les négociations en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur, à la fin du mois, pourraient finir par tourner au marchandage où chaque camp essaiera de grappiller le moindre cent, les uns pour une augmentation des droits de scolarité, les autres pour une marche vers la gratuité et, entre les deux, un ministre qui essaiera de vendre une forme ou une autre d'indexation, a observé en entrevue au *Devoir* le professeur de l'Université de Montréal.

« Cela pourra paraître dérisoire tout cela, mais, en fait, ce seront des principes fondamentaux qui se joueront alors. Le gel, c'est la défense d'un modèle québécois tourné vers le droit d'accès pour tous. L'indexation, même si elle est petite, c'est accepter une logique complètement différente qui pourrait nous amener, dans deux ans, à une grosse "indexation". Si on obtient le gel, et qu'on comprend que c'est pour se rapprocher de la gratuité. Wow! Ça serait majeur! Ce serait une très grande victoire! »

Devoir de philo

Le philosophe de 58 ans doit lancer ce lundi un nouvel ouvrage inspiré du Printemps érable et intitulé: *Une idée de l'université, propositions d'un professeur militant*. L'idée de cet ouvrage dédié à « Martine, Léo, Gabriel et les autres » est née d'un « Devoir de philosophie » que son auteur a publié dans *Le Devoir*, en mai, sur la hausse des droits de solidarité et la conception entrepreneuriale de l'université telle qu'aurait pu la voir John Rawls, un philosophe américain qu'il a beaucoup étudié. « Je n'ai jamais reçu autant de commentaires positifs suite à

VOIR PAGE A 8 : VICTOIRE

AUJOURD'HUI



Actualités Pont Champlain: Montréal préfère un système de péage modulé pour la région métropolitaine. Page A 3

Aborder ouvertement le thème de la mort comme moyen de prévention du suicide. Page A 2

Le Monde Après trois semaines de succès contre les islamistes au Mali, le plus difficile reste à accomplir pour l'armée française. Page B 1



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 2



LA PRESSE CANADIENNE/LP MAURICE

Les retombées économiques sont modestes pour les créateurs québécois qui participent à la Semaine mode Montréal, dont la 24^e édition qui démarre est privée de plusieurs grands noms.

MONTRÉAL ET LA MODE

Une réalité loin du faste des défilés

Alors que s'amorce lundi la 24^e Semaine mode Montréal (SMM), la réalité de l'industrie est loin du faste des défilés. En coulisses, on parle encore d'un réseau fragmenté, de rivalités de clocher, d'un marché marginal qui peine à s'exporter. Du « grave problème » à la « maladie incurable », le constat est sévère et mérite une réflexion de fond.

GENEVIÈVE TREMBLAY

Ce n'est pas la première fois que la mode québécoise subit les critiques de ceux qui souhaitent la voir décoller pour de bon et devenir une capitale estimée, comme New York et Paris. Mais pour aspirer à un tel statut, il faut d'abord un modèle d'affaires solide et un réseau qui se tient les coudes — deux maillons faibles au Québec.

« Les nouveaux créateurs mettent l'argent dans la diffusion plutôt que dans la production et la capacité de distribution. Ils font la Semaine de mode, des acheteurs passent une commande et ils ne sont pas capables de livrer. C'est un problème », constate Jocelyn Bellemare, professeur à l'École supérieure de mode de l'UQAM. Si les défilés et l'aspect tape-à-l'œil de la SMM permettent de se faire voir et connaître, l'industrie de la mode reste un business qui se doit d'être rentable pour faire vivre ses créateurs.

Raison pour laquelle il faut « arrêter de jouer à l'autruche », tranche le designer multidisciplinaire Jean-Claude Poitras, qui déplore le « manque de solidarité de l'industrie ». « Que seraient les grands noms de la mode internationale s'ils n'avaient pas derrière eux beaucoup d'argent, bien sûr, mais aussi une organisation manufacturière prête à livrer, avec des équipes de marketing, de mise en marché et tout le reste. On ne pourra plus continuer longtemps dans la marginalité. »

Le marché local pâtit justement de ce levier défaillant: frileux, les acheteurs préfèrent attendre trois ou quatre saisons avant d'acheter, le temps

VOIR PAGE A 8 : MODE

Le Super Bowl a manqué de jus... mais pas d'action

Les Ravens remportent un match complètement fou

JEAN DION

Ouf! Il n'y a guère d'autre mot pour décrire l'indescriptible, ce que fut le XLVII^e match du Super Bowl disputé dimanche soir au Superdome de La Nouvelle-Orléans et remporté au compte de 34-31 par les Ravens de Baltimore face aux 49ers de San Francisco, marquant la victoire de l'entraîneur John Harbaugh sur son frère cadet Jim et scellant par un championnat

la carrière du grand seconder Ray Lewis.

L'un des jeux les plus électrisants de l'histoire du football professionnel presque immédiatement suivi d'une panne de courant dans le stade puis, après une pause forcée de plus d'une demi-heure, le vent qui change radicalement de côté pour provoquer une fin de rencontre où les 49ers étaient à cinq verges de

VOIR PAGE A 8 : SUPER BOWL



GERALD HERBERT ASSOCIATED PRESS

Jacoby Jones, des Ravens de Baltimore, a effectué un retour de botté de 108 verges pour amorcer la deuxième demie, juste avant une panne de courant qui a interrompu le match durant 35 minutes.

Un pays sans le sou



JEAN DION

Il faudra s'y faire, car le monde ne sera plus jamais pareil. Ce ne sera plus jamais avec des cennes qu'on fera des piasses. À moins de les conserver au fond d'un placard par nostalgie ou dans la crainte d'une apocalypse économique, personne, dans pas longtemps, ne pourra encore être près de ses sous. Rien ne sera désormais propre comme un sou neuf. Dans l'autre langue officielle, on ne sera plus en mesure de vous offrir *a penny for your thoughts*.

C'est aujourd'hui, 4 février 2013, que s'amorce le retrait graduel de la pièce d'un cent au Canada. Jour fatidique s'il en est, qui n'est pas sans nous rappeler que nous avons déjà eu à déplorer, en cette trop brève vie où tout va trop vite, la disparition du billet d'un dollar pour le huard, à compter de 1987, et de celui de deux pour le nonours polaire, dès 1996. Déplorer? Certes. Car les autorités anonymes de l'argent avaient décrété à ces occasions que nous allions dorénavant ressentir une lourdeur supplémentaire dans la région de la poche, de la sacoche et du porte-monnaie.

Ce ne serait donc qu'un juste retour des choses qu'on nous soulage maintenant de ces piécettes noires (qui sont en réalité d'une autre couleur, les fourbes) auxquelles l'inflation, ce modèle de persévérance, a achevé d'arracher pratiquement toute valeur. Que le pays se retrouve, littéralement, sans le sou, le gousset allégé et le bordereau de dépôt moins encombré. D'autant que la cessation de production du cent, survenue en 2012, permettra au gouvernement fédéral d'épargner quelque 11 millions de dollars par année — il en coûte 1,6 ¢ pour produire un cent — et que cette somme sera très certainement (hum) rendue aux contribuables

VOIR PAGE A 8 : SOU

ACTUALITÉS

Équiterre veut donner l'heure juste sur le projet d'oléoduc Enbridge

L'organisme Équiterre organise trois séances d'information pour dénoncer le projet de la société pétrolière Enbridge visant à inverser le flux d'un oléoduc entre le Québec et l'Ontario dans le but d'acheminer du pétrole albertain à Montréal.

La première rencontre se tiendra mardi à Mascouche. Les suivantes auront lieu mercredi à Montréal et lundi prochain à Saint-Césaire, en Montérégie.

Équiterre est ouvertement contre le projet, soulignant qu'il permettra à la pétrolière d'acheminer du pétrole issu des sables bitumineux dans l'est du pays.

Son directeur général adjoint, Steven Guilbeault, a souligné dimanche que l'oléoduc en question, qui passe au nord de Montréal, est vieux d'une quarantaine d'années. Utilisé pour transporter du pétrole «léger», il ne serait pas adapté à l'expédition de pétrole lourd, un combustible plus corrosif. «Il faut plus de pression pour le transporter, a-t-il expliqué. Ça augmente de beaucoup les risques de fuite, de déversement. Il faut aussi comprendre qu'Enbridge a une feuille de route lamentable en matière de sécurité. Cette compagnie-là est responsable en moyenne d'un accident par semaine depuis dix ans.»

M. Guilbeault a ajouté que le projet est contraire aux orientations du Parti québécois qui, en campagne électorale, souhaitait que le Québec se détourne progressivement de sa dépendance au pétrole.

«On semble ouvrir la porte au pétrole en Gaspésie, sur l'île

d'Anticosti, on ne sait pas trop ce qui se passe avec Old Harry dans le golfe du Saint-Laurent, M^{me} Marois crée un comité de travail avec l'Alberta pour l'arrivée des sables bitumineux au Québec... C'est très décevant», a déploré M. Guilbeault, regrettant dans la foulée la dernière sortie de l'ancien premier ministre Bernard Landry. Sur les ondes de la première chaîne de Radio-Canada samedi à l'émission *Faut pas croire tout ce qu'on dit*, M. Landry a dit souhaiter que le Québec devienne un jour un pays exportateur de pétrole.

En attente d'une décision

Le projet d'Enbridge doit maintenant recevoir l'aval de l'Office national de l'énergie afin d'inverser le flux de son oléoduc reliant la métropole québécoise à la ville de Westover, en Ontario. Cette conduite est mieux connue sous le nom de «pipeline n° 9».

Selon M. Guilbeault, la pétrolière n'a tenu que deux discrètes séances d'informations à ce sujet, à Montréal-Est et près de Mirabel. Seules 50 personnes se seraient déplacées pour y assister.

Vendredi, le ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver, s'est dit favorable en principe à l'initiative, de même qu'à celle de TransCanada visant à transformer un gazoduc sous-utilisé en oléoduc afin d'acheminer du pétrole albertain jusqu'au Nouveau-Brunswick.

La Presse canadienne

Le squelette de Richard III identifié grâce à l'ADN d'une famille canadienne ?

Toronto — Un mystère historique pourrait bientôt être résolu, et ce, avec l'aide d'une famille canadienne.

Des chercheurs annonceront lundi les résultats de tests visant à déterminer si un squelette trouvé sous un stationnement, dans le centre de l'Angleterre, appartient au roi Richard III, le dernier monarque anglais à mourir au combat, au XV^e siècle.

Des scientifiques de l'Université de Leicester ont analysé les os, qui ont été découverts lors de fouilles archéologiques en septembre.

La dépouille montrait des signes de la courbure bien connue de la colonne vertébrale du souverain, ainsi que de blessures fatales reçues au combat.

Des chercheurs ont comparé l'ADN du squelette à des échantillons provenant d'une famille canadienne qui descend directement d'Anne de York, la plus vieille fille de Richard. Jeff Ibsen dit avoir été averti il y a longtemps que sa famille pourrait être réquisitionnée si le dernier lieu de repos du roi était découvert.

Des archéologues cherchent la tombe du roi depuis longtemps; son emplacement a fait l'objet de conjectures depuis plusieurs siècles.

Des archéologues, des historiens et des responsables du tourisme local espèrent tous que l'emplacement est bel et bien celui de l'enterrement du squelette du monarque.

Les membres de la Société Richard III sont également très enthousiastes, d'autant plus qu'ils désirent rétablir la réputation longtemps mauvaise du roi. Richard III a été immortalisé dans une pièce de Shakespeare comme un usurpateur bossu qui a laissé une série de cadavres — y compris ceux de ses jeunes neveux, tués à la Tour de Londres — en route vers le trône.

«Il s'agira d'une toute nouvelle ère pour Richard III», a déclaré Lynda Pidgeon, membre de l'organisme. «Cela provoquera certainement un regain d'intérêt. Avec un peu de chance, les gens auront un esprit plus ouvert envers Richard.»

La Presse canadienne



André Reumont, que l'on voit ici en compagnie de sa conjointe, Carole Hamel, a écrit, dans les jours qui ont suivi le suicide de sa fille, un conte pour enfants afin de les initier à la mort et au deuil.

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Parler de la mort pour s'accrocher à la vie

CAROLINE MONTPETIT

L'ombre du suicide ne faisait pas partie de la vie de Carole Hamel, ni de celle d'André Reumont, son mari, jusqu'à la mort de leur fille chérie, Amélie.

«Nous, on ne pouvait pas s'imaginer que ça pourrait arriver dans notre famille, une chose comme ça. On a trois filles, puis c'était une famille tissée serrée. Moi, je travaille dans un milieu où je côtoie souvent cette réalité-là. Mais non, ce n'était pas pour nous ça», raconte Carole, qui est infirmière dans un CLSC.

Petite fille enjouée au primaire, Amélie était devenue plus tourmentée au secondaire, avant d'entrer en dépression profonde à 22 ans, alors autres à cause d'un chagrin d'amour, alors qu'elle étudiait en musique à l'Université de Montréal. Seul indice de son funeste dessein, les deux pièces qu'elle avait choisi de présenter à la fin de la session: *La marche funèbre* de Liszt et la *Sonate pathétique* de Beethoven.

«Pouvoir remonter dans le temps, il y a des choses que je ferais différemment, je parlerais ouvertement de la possibilité du suicide», raconte M. Reumont, qui a écrit, dans les jours qui ont suivi le suicide de sa fille, un conte pour enfants, *Eilame et les Camélutins*, publié cet automne aux éditions Mathémagiques.

Par ce livre, M. Reumont veut, entre autres choses, initier les enfants au deuil, et il croit qu'aborder ouvertement le thème de la mort avec eux peut servir en prévention du suicide.

«Dans notre société, l'enfant est dans une ouate. On ne veut pas le mettre en contact avec la mort et avec la souffrance. À travers mes expériences de salons de livre, j'ai compris que, dans la présentation du livre, il ne fallait pas prononcer le mot «suicide». Mais même le mot «mort» et le mot «deuil», font frémir les gens. Pourtant, cela fait partie du développement de l'enfant. Si on veut les aider à affronter des épreuves, il faut leur apprendre à nommer ce qui les fait souffrir.»

Un conte pour enfants
Le conte de M. Reumont, qui raconte l'histoire des Camélutins, créatures colorées qui doivent faire le deuil de la petite Eilame et de son oiseau-piano Octavia, morts d'un mal étrange, est assorti d'un guide pédagogique. On y propose d'aborder le caractère irréversible de la mort, mais aussi de procéder à des bricolages ou à des collages, ainsi que de rédiger des lettres pour faire la paix en soi et pour se rappeler l'héritage de la personne décédée.

En fait, une enseignante a raconté qu'elle l'avait utilisé dans une classe où un enfant avait perdu sa grand-mère, et d'autres enfants ont parlé à cette occasion du décès de leur animal de compagnie.

«Tout se tient dans notre société. Les gens ne veulent pas vieillir, ils ne veulent pas souffrir. Ils ne veulent pas mourir, c'est un verre déformant. Ce n'est pas ça la vie. La mort, ça fait partie de la vie», poursuit M. Reumont.

Reste que, selon l'Association québécoise de prévention du suicide, une forte proportion du

millier de suicides qui surviennent chaque année au Québec pourraient être évités.

La jeune Amélie, quant à elle, avait vu un médecin généraliste trois semaines avant sa mort, et prenait depuis cette date des antidépresseurs. Mais les antidépresseurs peuvent mettre un mois à faire leur effet, et entre-temps, ils peuvent donner suffisamment de force au patient pour qu'il passe à l'acte, relève Carole Hamel.

Or, selon sa mère, sa fille, qui présentait des symptômes de dépression majeure et avait des hallucinations, aurait dû, à ce moment-là, être hospitalisée.

Un accès limité aux spécialistes

Autre problème important du système de santé, la rareté de l'accès à des spécialistes de la santé mentale. «Cela prend six mois avant d'avoir rendez-vous avec un psychiatre», relève André Reumont.

Avec le résultat que les médecins généralistes se retrouvent à traiter un nombre très important de problèmes de santé mentale. M. Reumont cite en exemple le cas d'une amie, médecin généraliste, qui affirme traiter 12 cas de santé mentale sur 20, au cours d'une journée type. A cet égard, «la formation des généralistes n'est peut-être pas adéquate», relève M^{me} Hamel.

Le couple mentionne aussi l'importance du réseau de soutien, dont tout un chacun fait partie.

Dans sa pratique d'infirmière en soins périnataux, Carole Hamel a récemment déploré des intentions suicidaires chez une jeune mère. «Elle avait un plan. [...] Son mari l'a appris au cours de notre entretien», relève-t-elle. La nouvelle mère a signé avec Carole Hamel un engagement à ne pas passer à l'acte avant de recevoir des soins professionnels, et un processus d'encadrement a été mis en branle pour l'aider.

Le Devoir

Une priorité de santé publique

C'est dimanche qu'a été lancée la 23^e Semaine nationale de prévention du suicide. L'Association québécoise de prévention du suicide profite de l'occasion pour donner le coup d'envoi de sa campagne «T'es important pour nous. Le suicide n'est pas une option». Malgré une légère baisse ces dernières années, l'association déplore près de trois suicides par jour. Selon le directeur général de l'association, Bruno Marchand, de nombreuses expériences au Québec et à l'étranger montrent qu'il est possible d'avoir une emprise sur le problème, tant par des stratégies globales que par des mesures spécifiques. M. Marchand souhaite que le Québec fasse de la prévention du suicide une priorité de santé publique. Des centaines d'activités de sensibilisation, de mobilisation et de formation seront offertes cette semaine au Québec.

La Presse canadienne

Glissement de terrain à L'Épiphanie: une enquête est ouverte

BENJAMIN SHINGLER

La Sûreté du Québec (SQ) et la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) ont ouvert une enquête sur le glissement de terrain mortel qui s'est produit, la semaine dernière, dans la carrière de L'Épiphanie, dans Lanaudière.

Maintenant que les recherches ont pris fin, les enquêteurs tenteront de déterminer les causes de cet accident, a affirmé dimanche Gregory Gomez, porte-parole de la SQ.

Les corps de deux travailleurs, un homme et une femme, ont été extirpés samedi de la carrière, quatre jours après le glissement de terrain.

La police provinciale se penchera sur la façon dont l'entreprise Maskimo s'assurait du respect des règles de sécurité appropriées. La SQ a déjà effectué des analyses sur les lieux et dans la cavité où ont été retrouvées les dépouilles. Les enquêteurs tenteront d'établir la séquence des événements et de déterminer s'il y a eu négligence criminelle, a dit Gregory Gomez.

L'homme qui a perdu la vie dans cette tragédie est Daniel Brisebois, 54 ans. Les policiers n'ont pas encore officiellement identifié la seconde victime, mais il s'agirait vraisemblablement de Marie-Claude Laporte. Les conditions vaseuses du sol ont compliqué le travail des secouristes.

Un troisième travailleur, Benoît Robert, qui a survécu à l'affaissement, avait été secouru de la carrière par hélicoptère le jour de la tragédie.

Une sanction en 2008

L'entreprise, qui exploite la carrière de L'Épiphanie a été sanctionnée dans le passé: Maskimo a en effet été mise à l'amende en 2008. L'enquête portant sur un travailleur qui s'était retrouvé sous les roues d'un camion sur un chantier de construction avait permis de déterminer que l'entrepreneur n'avait pas suivi les normes en matière de sécurité.

Maskimo a tenu une conférence de presse, samedi, afin d'offrir ses condoléances aux familles des victimes. L'entreprise en a profité pour assurer qu'elle collaborerait pleinement avec les enquêteurs.

Lorsque Benoît Robert s'est entretenu avec les journalistes, jeudi dernier, il a affirmé qu'il ne blâmait pas l'entreprise.

Des travailleurs de l'entreprise et des spécialistes en géologie seront interrogés dans le cadre de cette enquête, a indiqué Jacques Nadeau, porte-parole de la CSST.

«Nous devons nous pencher sur les antécédents de l'entreprise, mais chaque événement est unique», a-t-il déclaré, précisant que l'enquête devrait durer environ six mois.

Selon M. Nadeau, il existe environ trente carrières en exploitation au Québec, et aucune d'entre elles n'a été le théâtre d'un événement du genre.

La Presse canadienne

Résultats des tirages du : 2013-02-02

649	04 15 22	47 compl.	01 03 05	42 compl.
649	27 29 31		21 27 29	

Prochain gros lot (approx.) : 11 000 000 \$

649 LOT BONI 01 08 13 32 38 43 * 9598268

* Une rente de 100 000 \$ par année à vie.

Résultats des tirages du : 2013-02-01

04 08 18 27 31 34 49	COMPL. (C) 24	Extra
+ 7 sélections gagnantes additionnelles		6597805

Consultez votre détaillant ou à lotoquébec.com

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

FORUM POUR QUE LE QUÉBEC AIT MEILLEURE MINE
DROITS CITOYENS, ENVIRONNEMENT, ÉCONOMIE

C'est le temps d'agir!
Perspectives citoyennes

8 FÉVRIER 2013, MONTRÉAL
Agora HQ | Coeur des sciences UQAM | Métro Place des arts

Inscriptions dès maintenant :
www.amiando.com/forummeilleuremine | forummeilleuremine@gmail.com | 514-465-7277

UQAM | centrerere | COALITION POUR QUE LE QUÉBEC AIT MEILLEURE MINE | DIALOGUE | Ressources naturelles Québec | LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le Canada nouveau

MANON CORNELIER
à Ottawa

Cette semaine, Stephen Harper célèbre le septième anniversaire de son assermentation au poste de premier ministre. Sept années passées à changer à petites touches, mais en profondeur, le visage du Canada.

Stephen Harper n'est pas friand des livres blancs et des grands énoncés de politiques. C'est un étapist. Il l'était, en tout cas, jusqu'à l'an dernier, avant la présentation de ses projets de loi omnibus qui ont bousculé d'un coup les façons de faire en matière de justice, d'environnement, d'immigration, de pensions, d'assurance-emploi et j'en passe.

Depuis qu'il dirige le pays, le travail de son gouvernement a consisté à déconstruire pour modeler à son image certains piliers du système fédéral, de la politique étrangère aux symboles canadiens en passant par la relation entre le pouvoir exécutif et le Parlement.

Plusieurs de ces réformes ne vivront que le temps de ce gouvernement. Les lois en matière de justice, celles sur l'évaluation environnementale et même sur la Sécurité de la vieillesse peuvent facilement être changées. Mais d'autres mesures seront plus difficiles à renverser, dont la politique fiscale mise en place depuis 2006. De toutes les politiques conservatrices, c'est celle qui, sans en avoir l'air au début, a les effets structurels les plus importants.



Dès leur arrivée au pouvoir, les conservateurs n'ont en effet cessé de réduire les sources de revenus du gouvernement fédéral, créant ainsi les conditions nécessaires à la réduction de la taille de l'État. Car avec moins d'argent dans les coffres, il devient plus facile de justifier les compressions de dépenses, les réductions de services et le resserrement des programmes de soutien au revenu.

Depuis la fin de 2007, la réduction de la TPS prive le gouvernement canadien d'environ 12 milliards de dollars de revenus par année. Ce n'est pas rien, et tout cela, sans aucun effet de levier. Les diminutions d'impôt aux entreprises accordées depuis deux ans, alors que le gouvernement est toujours dans le rouge, représentent une perte de revenus annuels allant de 4,5 à 6 milliards.

Comme à peu près aucun politicien n'ose parler d'augmentation de taxes par les temps qui courent, cette politique conservatrice a pour conséquence de menotter les prochains gouvernements. De limiter leur capacité de réinvestir dans les programmes et services qu'ils privilégient.

L'effet cumulatif et à long terme de tous ces changements — financiers et autres — aboutit à une transformation en profondeur du gouvernement fédéral et, par ricochet, du Canada. Mais peut-on blâmer un gouvernement démocratiquement élu de s'appliquer à mettre en œuvre sa vision du pays? Non, mais on peut lui reprocher avec insistance sa façon de procéder.



Car ce gouvernement s'est aussi distingué par son unilatéralisme, son manque de transparence et sa manie de mettre les Canadiens devant le fait accompli. Ils n'ont eu droit à aucun débat de fond sur la transformation de la mission fédérale. Nombre de réformes ont été imposées sans consultations. Le lien entre plusieurs d'entre elles n'a jamais été expliqué. Peu importe la question, l'économie fait foi de tout, comme si l'économie pouvait tout justifier, de la politique commerciale à celles sur l'environnement, l'immigration et les autochtones.

Le premier ministre l'a répété la semaine dernière, sa priorité demeure l'économie. Et c'est cette carte qu'il veut jouer pour gagner la confiance des Canadiens, laissant entendre que personne ne peut mieux que lui faire ce travail. Après tout, le Canada a traversé mieux que personne la dernière récession.

Il est vrai que le Canada s'en est mieux tiré, mais une grosse part du crédit revient à ses prédecesseurs. Aucune des fondations solides qui ont permis au Canada d'affronter cette crise n'a été mise en place par le gouvernement Harper. C'est Brian Mulroney qui était aux commandes au moment de l'adoption de la politique monétaire (toujours en vigueur), du libre-échange, de la TPS. C'est sous Jean Chrétien que le déficit a été éliminé et la dette, réduite, que le Régime de pensions du Canada a été consolidé et le système bancaire, mieux encadré.

Pour l'instant, Stephen Harper n'a rien du genre à son actif. Les lois omnibus sont des fourre-tout adoptés sans examen parlementaire digne de ce nom, et ce, même si certains volets importants, dont l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse, n'ont jamais été soulevés en campagne électorale. Contrairement à Brian Mulroney qui a publié un livre blanc sur la fiscalité et défendu le libre-échange en campagne électorale, ce gouvernement n'a jamais vraiment expliqué le raisonnement derrière ses réformes tous azimuts.

Personne ne peut encore accoler le nom de Stephen Harper à une réforme structurelle fondamentale pour l'économie canadienne. Mais une fois qu'on a relié tous les points et additionné toutes les étapes, on est forcé de constater qu'après sept ans au pouvoir, il a réalisé une grande partie de son projet politique: changer l'orientation et l'image du gouvernement canadien et, du même coup, celles du Canada.

Reste à savoir si c'est pour de bon. La réponse: le 19 octobre 2015.

mcornellier@ledevoir.com

PONT CHAMPLAIN

Montréal dévoile ses « principes directeurs »

ÉRIC DESROSIERS

Montréal prie le gouvernement fédéral d'inscrire le péage, qui pourrait s'appliquer à son nouveau pont Champlain, dans une vision d'ensemble.

L'administration Applebaum a dévoilé dimanche la lettre qu'il vient d'envoyer au ministre canadien des Transports, Denis Lebel, dans laquelle elle établit les quatre « principes directeurs » qu'elle voudrait qu'Ottawa suive dans la construction du nouveau pont Champlain.

Elle y dit ne pas s'opposer à la mise en place d'un partenariat public-privé et dit même comprendre que, compte tenu de la capacité limitée d'investissement de l'État, « un apport du secteur privé et d'un péage peut s'avérer nécessaire ». Elle espère cependant que cette décision tiendra compte d'autres réflexions et initiatives en cours dans la région métropolitaine afin d'éviter des effets pervers.

On dit craindre, notamment, que l'établissement d'un péage seulement sur le pont Champlain ne déplace la circulation vers d'autres ponts et n'y crée des engorgements. On voudrait également éviter que l'île de Montréal soit gardée par un « cordon de péages ». Aussi préférerait-on un système modulé dans toute la région métropolitaine, a expliqué en conférence de presse le responsable du transport au comité exécutif, Réal Ménard.

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) prépare justement une étude approfondie sur les modalités techniques et financières que pourrait prendre cette forme de financement des infrastructures et services de transport. Cette étude est attendue d'ici au mois de juin. La Ville de Montréal s'est déjà dite favorable au péage



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal, Réal Ménard

dans son propre Plan de transport. Les automobilistes n'assument actuellement que 7% des coûts, a fait valoir Réal Ménard.

Pour un système léger sur rail

Si Montréal ne s'oppose pas à l'établissement d'un péage sur le pont Champlain, elle demande cependant que ce ne soit pas son seul mode de financement et qu'une « part significative de la structure soit financée directement par le gouvernement fédéral », comme il l'a fait pour d'autres ponts ailleurs au pays. « Il serait inéquitable que les automobilistes de la région montréalaise paient entièrement un pont dont les coûts pourraient atteindre 5 milliards », écrit l'administration Applebaum.

Cette dernière souhaite, de plus, que la capacité routière du nouveau pont — qui dépasse les 60 millions de véhicules par an — ne soit pas

augmentée et qu'une part des revenus de péage serve à financer le service de transport collectif qui l'empruntera. Toutes sortes d'options seraient à l'étude, mais le premier choix de Montréal serait un système léger sur rail (SLR), solution « plus attrayante et davantage structurante ».

La Ville voudrait, enfin, que ce nouveau pont espéré en 2021 ait une architecture qui puisse « établir une signature identitaire unique à la métropole » contribuant à « son rayonnement international ». Reprenant le contenu d'une résolution adoptée par le conseil municipal la semaine dernière, elle demande que son design fasse l'objet d'un concours international.

L'oreille des gouvernements

« Je pense que ces demandes seront très correctement reçues », a déclaré Réal Ménard. D'abord « parce qu'elles sont raisonnables », a-t-il dit. Mais aussi parce qu'elles feraient l'objet d'un « consensus » entre Montréal, la CMM et le gouvernement du Québec. « Québec et Montréal sont sur la même longueur d'onde sur ce projet », a-t-il affirmé.

Le porte-parole de l'administration Applebaum ne se formalise pas outre mesure du fait qu'Ottawa et Québec aient chacun leur groupe de réflexion sur le projet et dit avoir bon espoir que les deux groupes finissent par dialoguer.

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, et la première ministre du Québec, Pauline Marois, ont convenu, lors d'une rencontre vendredi, que les deux gouvernements devaient travailler de concert pour la réalisation du nouveau pont Champlain.

Le Devoir



GRAHAM HUGHES ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne

SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ASSE va tendre une « perche finale » au gouvernement

L'association étudiante fera connaître ses intentions ce lundi

BAHADOR ZABIHIYAN

Après de longs débats, les délégués de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) se sont majoritairement entendus quant à leur participation au Sommet sur l'enseignement supérieur et ils feront connaître leur décision lundi matin, à 10 h, lors d'une conférence de presse.

« Nous en sommes arrivés à une position qui a été adoptée à la majorité sur la question de la participation », a expliqué Jérémie Bédard-Wien, un des deux porte-parole de l'ASSE, au Devoir. Plus de 70 délégués de l'ASSE, issus d'une trentaine d'associations étudiantes, s'étaient réunis cette fin de semaine à Saint-Félicien à l'occasion du congrès de cette organisation qui représente quelque 70 000 étudiants au Québec.

Divers sujets figuraient à l'ordre du jour, mais celui de la participation de l'ASSE au Sommet sur l'enseignement supérieur, qui aura lieu les 25 et 26 février prochains, a retenu toute l'attention. Dimanche, le porte-parole de l'ASSE, soulignait qu'une décision avait bel et bien été prise, mais il refusait de dire laquelle.

Vote majoritaire

Toutefois, M. Bédard-Wien précisait qu'il avait été ardu d'arriver à un compromis, car les positions des diverses associations membres de l'ASSE divergeaient. La décision s'est prise à la suite d'un vote majoritaire, samedi soir, peu avant le souper, dit-il. « Nous tendrons une perche finale au gouvernement. Mais la décision, pour nous, elle est prise si le sommet ne correspond pas à nos attentes », indique-t-il.

Sur les réseaux sociaux, une rumeur faisait état d'un vote très serré, où il y aurait eu autant de délégués qui avaient voté pour que contre la participation. « Ça ne représente pas ce qui s'est passé », affirme M. Bédard-Wien. Il précise que la décision prise samedi est belle et bien « finale », « à moins qu'une association étudiante ne décide de

revenir sur la décision, mais la décision a été prise », rajoute-t-il. Jusqu'à présent, l'ASSE a tenu des propos peu élogieux, envers le Sommet. « Au Sommet sur l'éducation, à quoi bon jouer si les règles sont truquées », peut-on lire sur les documents de l'ASSE, que l'on trouve sur le site Internet de l'organisme.

Gel des droits de scolarité

Le ton est plus posé du côté de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui participera au sommet voulu par le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne. La présidente de la FEUQ, Martine Desjardins, espère que le sommet débouchera sur un gel des droits de scolarité, une position sur laquelle elle compte se montrer ferme. « Les débats sont sains et nécessaires. Il n'a jamais été question de couper les ponts, et nous ne sommes pas dans une confrontation comme l'année dernière. Reste à voir qui remportera la mise à la fin », a précisé encore Martine Desjardins, samedi. S'il n'est pas question d'une nouvelle grève illimitée pour l'instant, Martine Desjardins dit se préparer à « tout ».

Mais il y aura tout de même des relents de printemps érable à la fin du mois de février. Une manifestation étudiante aura lieu le 26 février, avec pour point de départ le square Victoria à Montréal, selon l'ASSE. Déjà, trois associations étudiantes ont reçu des mandats de grève d'une journée de la part de leurs membres, à l'occasion de la manifestation. Il s'agit des associations étudiantes du Cégep de Saint-Laurent et des facultés de musique et de sciences sociales de l'Université de Montréal. D'autres mandats de grève sont à prévoir pour la journée du 26 février, selon M. Bédard-Wien, dans les prochains jours.

Le bureau du ministre Pierre Duchesne et le porte-parole de la FEUQ n'ont pas souhaité faire de commentaires.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

La GRC avait à l'œil le mouvement Occupons Ottawa

STEVE RENNIE

à Ottawa

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a monté un dossier sur le mouvement « Occupons Ottawa », épluchant les réseaux sociaux et interrogeant même les services de sécurité d'un campus après que des manifestants eurent tenu des réunions de planification dans une université, révélant des documents récemment publiés.

Des notes de réunion montrent également qu'il existait un plan pour surveiller le parc de la Confédération — le lieu de la manifestation — en utilisant une caméra installée sur les bureaux voisins de la Commission de la Capitale nationale (CCN).

La publication des détails sur les tactiques de surveillance ne fait que débiter, environ 14 mois après que la police eut expulsé les protestataires du mouvement du parc de la Confédération, à la fin du mois de novembre 2011. La CCN n'a répondu que la semaine dernière à une demande d'accès à l'information déposée par La Presse canadienne.

Les militants du mouvement « Occupy Wall Street » qui ont monté des tentes dans le quartier des finances de New York, en septembre 2011, ont déclenché un mouvement mondial à propos de ce que les manifestants percevaient comme un écart social et économique grandissant séparant le 1% des plus riches du reste de la population. Rapidement, des rassemblements similaires ont eu lieu dans des villes canadiennes, y compris Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver.

Des notes provenant d'une rencontre tenue avant l'occupation d'Ottawa montrent que des discussions ont mentionné la possibilité que les manifestants ciblent également la colline parlementaire, la résidence du premier ministre au 24 rue Sussex, ainsi que le Bureau du Conseil privé et l'ambassade américaine.

Des notes provenant d'une rencontre tenue avant l'occupation d'Ottawa montrent que des discussions ont mentionné la possibilité que les manifestants ciblent également la colline parlementaire, la résidence du premier ministre au 24 rue Sussex, ainsi que le Bureau du Conseil privé et l'ambassade américaine.

Mandat judiciaire

Selon un rapport de renseignements de la GRC, malgré le fait qu'une « manifestation pacifique » était attendue à Ottawa, on ne pouvait écarter « des actes de désobéissance et de violence ».

Selon Marc-André Marrie, un porte-parole de la division « A » de la GRC, qui est responsable de la région de la Capitale nationale, il est habituel que la GRC effectue ce genre de travail dans le contexte d'une manifestation. M. Marrie ajoute que la police tente toujours de maintenir un contact constant avec les organisateurs de ce type d'événement avant et pendant celui-ci.

Wesley Mark, un expert en sécurité et en renseignement de l'Université de Toronto, a indiqué que la GRC avait dû juger que les manifestants d'Occupons Ottawa valaient la peine d'être surveillés. « Ils ont un mandat judiciaire pour ce faire, et ils ont le pouvoir de le faire », a-t-il dit.

« Je suppose que la question est que la GRC dispose de ressources limitées, et que de nombreuses menaces existent. Il y a dû y avoir une décision au quartier général de la GRC selon laquelle il s'agissait d'une cible qu'il fallait suivre. »

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

JAPON

Construire une ville intelligente

Le Japon est en train de repenser ses villes pour faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles. Le tremblement de terre et le tsunami de mars 2011 lui ont fait prendre conscience de sa fragilité et surtout des risques liés à l'utilisation du nucléaire. L'archipel s'est lancé dans une quête de solutions innovantes pour réduire sa dépendance énergétique. Voici le dernier d'une série de trois textes.

MÉLANIE LOISEL
à Yokohama

Elle pourrait presque passer inaperçue à côté des grandes tours résidentielles construites en plein cœur de Yokohama, en banlieue de Tokyo. Cette petite maison de bois, fabriquée par la compagnie Sekisui, est plus petite qu'un bungalow québécois et n'a vraiment rien d'impressionnant à première vue. Elle est pourtant le symbole du nouveau développement immobilier au Japon.

Il suffit d'en franchir le seuil pour constater que cette maison est un véritable laboratoire technologique. Sur l'écran plasma accroché au mur du salon, toutes les données concernant la consommation d'énergie de chaque appareil ménager sont indiquées grâce à un système HEMS (Home Energy Management System). En un coup d'œil, vous pouvez connaître, avec ce système, la consommation d'énergie du lave-vaisselle, la quantité d'eau utilisée depuis la matinée ou la température ambiante.

Système central de données

Ce système central de données se gère simplement à partir d'une tablette ou d'un téléphone intelligent. «Si vous êtes au bureau et que vous réalisez que vous avez oublié de fermer

les lumières, vous pouvez maintenant les éteindre à distance», lance Minami Yusuke, le responsable de la maison Sekisui, alors que son index effleure sa tablette pour nous plonger dans le noir. Le principe est le même pour activer l'alarme, diminuer le chauffage ou arrêter le système d'air climatisé.

«Comme la population est vieillissante au Japon, il sera aussi possible de connecter votre système à celui d'un proche parent», tient à ajouter M. Yusuke en expliquant qu'un Japonais pourra savoir si son vieux père a éteint les éléments chauffants de la cuisinière ou si l'appartement de sa mère est assez chauffé pendant l'hiver. Il pourra même leur envoyer un message texte en cas d'oubli.

Un peu plus loin dans la cuisine, un compteur avec un système électronique intégré a aussi été installé. À l'avenir, les familles japonaises n'auront plus à se casser la tête à l'heure du souper. Il suffira de déposer un paquet de nouilles sur l'écran tactile et une liste de recettes sera proposée. En déposant une bouteille de vin, une suggestion de plats apparaîtra pour l'accompagner. «Ce système fonctionne avec une étiquette à puce collée sur les produits, mais l'étiquette coûte 80 yens [environ 1\$]. C'est encore beaucoup trop cher pour commercialiser ce système», explique M. Yusuke en dépo-



KAZUHIRO NOGI AGENCE FRANCE-PRESSE

Ville portuaire, Yokohama compte 3,7 millions d'habitants, ce qui en fait la deuxième ville en importance du Japon derrière l'agglomération de Tokyo.

sant une pomme étiquetée sur l'écran pour obtenir instantanément ses informations nutritives.

L'innovation se poursuit jusqu'au garage où un véhicule électrique est stationné. «C'est la voiture qui alimente la maison en électricité en ce moment», lance M. Yusuke. En fait, l'électricité excédentaire produite par des panneaux solaires intégrés au toit est emmagasinée dans une batterie. Pendant la nuit, la voiture électrique, la Nissan Leaf, se charge sur cette batterie et, pendant le jour, la batterie de la voiture peut servir de génératrice. S'il y avait un arrêt de production d'électricité comme ce fut le cas à la centrale nucléaire de Fukushima en 2011, la batterie de la voiture pourrait fournir de l'électricité pendant deux jours.

«Cet événement nous a fait prendre conscience de notre dépendance énergétique et de l'urgence de trouver des solutions en cas d'une autre catastrophe», affirme Naoshi Nagura, le directeur de projet sur les changements climatiques à la ville de Yokohama. «C'est ce qui a incité le gouvernement japonais à aller de l'avant avec les projets de création de villes intelligentes», ajoute-t-il.

Consommation à l'œil

À vrai dire, ce concept de ville intelligente vise surtout à créer un réseau central de données sur la consommation électrique et énergétique de toutes les infrastructures d'une ville. L'offre et la demande pourront ainsi être mieux gérées. Pour y arriver, la compagnie Toshiba a développé un système central de données appelé le

CEMS. Ce système recueillera toutes les données des maisons, des édifices publics et des commerces qui devront, eux, être dotés d'un système HEMS comme celui de la maison Sekisui.

Jusqu'à maintenant, 14 édifices sont branchés au système CEMS à Yokohama, ce qui est bien peu. Cette ville de 3,7 millions d'habitants ressemble à Montréal avec son vieux port, son centre urbain et ses quartiers résidentiels et industriels. «Nous ne sommes qu'au tout début du projet, mais la volonté est là. En transformant Yokohama en ville intelligente, cela nous aidera à atteindre notre objectif de réduire de 25% les émissions de CO₂ d'ici 2020 et de 80% en 2050», note M. Nagura.

D'ici avril prochain, la ville prévoit donc doter 2000 mai-

sons d'un système HEMS qui coûte environ 1600\$. Au cours des cinq prochaines années, 150 millions de dollars sont prévus pour mener à terme le projet, dont les deux tiers des coûts sont couverts par le gouvernement central et la municipalité. Le reste est assumé par le privé.

Un exemple: JX Nippon

À quelques kilomètres du centre-ville de Yokohama, JX Nippon finance d'ailleurs l'un des projets de la ville. La pétrolière est en train de convertir un vieil édifice de 16 appartements en immeuble intelligent. «Au Japon, nous avons plutôt l'habitude de démolir et de reconstruire plutôt que de rénover», souligne Kei Morita, le responsable du projet de JX Nippon. En rénovant cet immeuble, nous en avons profité pour installer dans chacun des appartements un système HEMS qui est relié à un système central dans l'immeuble, et c'est ce système qui est lié au CEMS de la ville.»

Les familles vivant dans l'immeuble de JX Nippon ont ainsi accès aux données concernant leur consommation d'électricité et de chauffage, mais aussi à celles de leurs voisins et de la ville. Inversement, le gestionnaire du système CEMS de la ville sait combien l'immeuble de JX Nippon consomme d'énergie dans son ensemble et combien chacune des familles consomme. Et s'il y a une exagération, le CEMS enverra tout simplement une alerte, par message texte, pour leur dire de mettre la pédale douce.

Collaboration spéciale
Le Devoir



ANIMATION - KARINA MARCEAU, JOURNALISTE INDÉPENDANTE

Poursuivez vos réflexions avec les journalistes du Devoir

ÉMISSION 1

LE DEVOIR+

À Canal Savoir, lundi 20 h

CE MOIS CI :

Le politicien idéal en 2013

Entrevue avec le chroniqueur politique Michel David

Les mesures d'austérité du FMI

Entrevue avec le chroniqueur économique Éric Desrosiers

Les défis du journalisme d'enquête

Avec la rédactrice en chef Josée Boileau

Le Devoir de philo

L'éducation selon la philosophe Hannah Arendt
Par Marianne Di Croce (collaboratrice)

PROLONGEZ VOTRE EXPÉRIENCE :

www.ledevoir.com

ET TOUS LES MARDIS À L'ÉMISSION

Le Midi Libre

CBL
Animat Montréal

LE DEVOIR

PHOTOS : JEAN-FRANÇOIS HAMELIN

canal
SAVOIR

CHEFFERIE DU PLQ

Ressources naturelles: oui à plus d'exploitations... et de consultations

Les candidats à la succession de Jean Charest veulent donner plus de place à la consultation citoyenne et au développement durable

LISA-MARIE GERVAIS
à Rimouski

Les trois aspirants-chefs du Parti libéral ont reconnu les agissements précipités de l'industrie dans l'exploitation des ressources naturelles, en particulier des gaz de schiste. «Je pense que le gaz de schiste, c'est qu'on en connaissait très peu, les industriels ont "bulldozé" et les études auraient peut-être pu être commandées au départ», a admis Raymond Bachand, lors d'un point de presse suivant le cinquième et dernier débat de la course à la chefferie, qui portait sur le développement économique.

Cela n'a pas empêché les trois candidats d'ouvrir la porte à exploiter davantage les ressources naturelles, mais en faisant plus de place à la consultation citoyenne et au développement durable. «Le pendule revient dans la direction du développement durable, sans idéologie», a soutenu M. Bachand.

Il ne croit pas à l'unanimité sur la question de l'exploitation et dénonce les «opposants-idéologues». «Quand vous avez du pétrole, du gaz naturel et du gaz de schiste, qu'en est-il du terrain et de l'endroit où on doit le faire? Les idéologues disent non. Moi, je dis qu'on a mis des experts, qu'on va faire un rapport. [...] si pour 80% du territoire ça va "maganer" la nappe phréatique, je n'en veux pas, mais si c'est 20% et que c'est acceptable je dis, allons-y, développons. L'opposant dit non, c'est zéro.»

M. Moreau prétend que les régions seraient plus ouvertes à l'exploitation du sous-sol québécois s'ils en comprenaient mieux les enjeux. «Lorsqu'on fait confiance aux gens des régions et qu'on leur dit "vous allez vous enrichir" [...], les gens des régions sont capables de se prendre en main.»

«Personne ne veut un puits de gaz de schiste dans sa cour», a convenu pour sa part Philippe Couillard, en soulignant que l'adoption projet de loi 14 aurait soulevé plus de place à la consultation.

Revoir la fermeture de Gentilly

Le Québec, qui a besoin d'énergie, doit exploiter lui-même ses propres ressources, ont-ils d'ailleurs tous laissé entendre. «On consomme de grandes quantités de gaz que l'on achète de l'étranger. Pourquoi aller acheter ailleurs des ressources alors que nous en possédons?», a dit Pierre Moreau. «Dès que les pancartes se lèvent, on a l'impression que ça fait arrêter la société.»

Quant on lui a demandé s'il aurait fermé Gentilly, à la lumière des informations aujourd'hui connues, M. Bachand a laissé entendre qu'il «ré-examinerait» la décision.

Quant à M. Moreau, il a parlé de «serrer la vis» à Hydro-Québec pour qu'elle dise publiquement de quelle façon elle établit ses projections. «Dans le dossier [de la centrale thermique] Su-

Place aux délégués

Maintenant que les débats entre les trois candidats à la direction du PLQ sont terminés, l'étape de l'élection des 3000 délégués débute ce lundi. Dans chacune des 125 circonscriptions, 12 hommes et 12 femmes devront être désignés, et le tiers d'entre eux devront être âgés de moins de 26 ans. Le vote se poursuivra jusqu'au 10 mars. Le successeur de Jean Charest à la tête du PLQ sera connu le 17 mars, dans le cadre d'un congrès au leadership à Montréal.

La Presse canadienne

roit, le p.-d.g. d'Hydro-Québec avait dit qu'on allait manquer d'électricité, mais les réservoirs se sont refaits à l'automne suivant.»

Fin du monopole de l'UPA?

Habitué à sortir du lot par ses formules plus incisives, Pierre Moreau n'a pas hésité à dire qu'il fallait revoir le monopole de l'UPA, qui n'est plus adapté à la production d'aujourd'hui. «On est le seul endroit au monde où on a un syndicat pour représenter l'ensemble de l'agriculture, c'est un modèle qui date de 40 ans», a dit le candidat qui a grandi dans une ferme laitière. «Avant, on avait des fermes de production laitière et céréalière et de la production porcine, on a beaucoup plus que ça maintenant au Québec.»

Plus prudent, son collègue Couillard lui a néanmoins emboîté le pas en disant que «le moment est venu d'en discuter». Seul Raymond Bachand a semblé ne pas remettre en question le monopole de l'UPA.

Contrairement aux autres affrontements qui ont été ponctués d'attaques, le débat de Rimouski sur le développement économique a été très consensuel. L'intervention des libéraux pour protéger le quincaillier Rona d'une offre hostile d'achat par l'américain Lowe's, pourtant évoquée dans les autres débats également, a provoqué l'échange le plus musclé entre M. Couillard et M. Bachand, lui qui semble en avoir contre son adversaire, qui s'est prononcé contre le geste interventionniste effectué par le Parti libéral.

Comme lors des autres débats, l'aspirant-chef Pierre Moreau s'est encore une fois imposé, sans jamais trop s'engager. Pour se différencier, il a beaucoup misé sur le fait qu'il allait rallier les jeunes et amener des idées nouvelles. Philippe Couillard a fait le pari d'être la personne la plus rassembleuse et a insisté sur sa réforme fiscale. Quant à Raymond Bachand, il a mis davantage l'accent sur son expérience.

Le Devoir

ÉCONOMIE

La crise qui ne veut pas finir



ÉRIC
DESROSIERS

La situation de l'emploi continue de se détériorer dans plusieurs coins du monde. Le phénomène risque non seulement de plomber nos économies pour de longues années, mais aussi de marquer durablement toute une génération de jeunes travailleurs.

La timide amélioration de l'économie mondiale n'est pas suffisante pour renverser la situation sur le marché de l'emploi, constatait l'autre jour le directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Guy Ryder. «*Les tendances vont dans la mauvaise direction.*»

Le nombre de chômeurs dans le monde est reparti à la hausse l'année dernière, il augmentera encore cette année au point de battre le record absolu de 199 millions établi en 2009, et continuera d'augmenter au moins jusqu'en 2017, a prévenu son organisation dans son portrait annuel dévoilé il y a une dizaine de jours. «*Les régions qui ont réussi à prévenir une nouvelle hausse du chômage ont souvent enregistré une dégradation de la qualité des emplois, avec l'augmentation de l'emploi vulnérable et du nombre de travailleurs vivant sous ou tout près du seuil de pauvreté.*» Les rares nouveaux emplois disponibles requièrent souvent des compétences que les chômeurs ne possèdent pas, ou ne possèdent plus.

La crise est particulièrement aiguë chez les jeunes, dont le taux de chômage frôle les 13% dans le monde, dépasse 16% aux États-Unis, frappe en moyenne le quart des jeunes travailleurs en Europe et atteint les proportions stratosphériques de 57% en Espagne et de 58% en Grèce. Plus du tiers (35%) des jeunes chômeurs dans les pays développés sont sans emploi depuis au moins six mois, comparativement à 28,5% avant la crise.

Devant cette situation, de plus en plus de jeunes quittent le marché du travail et «*ne sont ni au travail, ni au chômage, ni à l'école, ni en formation.*». Ce dernier phénomène serait particulièrement sévère en Europe avec près de 13% des jeunes travailleurs concernés.

Le Canada n'est pas à l'abri de ces inquiétantes tendances en dépit de sa situation économique plus enviable. Le taux de chômage des travailleurs de 24 ans et moins est le double de la moyenne (14,1% contre 7,2%) et leur taux de participation au marché du travail reculait encore le mois dernier. Environ un tiers des diplômés collégiaux ou universitaires de 25 à 29 ans occuperaient des emplois peu qualifiés.

Au secours de la génération perdue

Il est vrai que les experts nous avaient prévus dès le départ que les récessions provoquées par des crises financières étaient de celles dont on met le plus de temps à se remettre. D'autres experts et des gouvernements admettent également aujourd'hui qu'ils y sont allés un peu fort avec les plans d'austérité qui ont été appliqués dans certains pays, notamment ceux aux prises avec une crise de leur dette souveraine. L'OIT constate aussi que «*les indémissions*» et «*les incohérences politiques*» de nombreux gouvernements, ainsi que leur «*approche au coup par coup*» des problèmes financiers, particulièrement en Europe, ont fait naître «*des doutes*» et «*des incertitudes*» qui ont renforcé la tendance des entreprises à remettre à plus tard leurs projets d'investissement ou d'embauche.

On en conclut qu'il est plus que temps, «*sur-tout dans les pays développés*», de se donner des «*plans stratégiques plus cohérents et plus prévisibles*». De faire plus attention, aussi, à l'impact de ces politiques sur l'emploi et, pourquoi pas, d'adopter des mesures de stimulations à court terme. On rappelle également l'importance d'avoir des politiques de formation et de recyclage pour réduire les problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande. On presse enfin les gouvernements de redoubler d'effort pour contrer le chômage des jeunes afin de faire reculer le spectre d'une «*génération perdue*».

On sait, en effet, que plus on reste longtemps au chômage, et plus on risque d'en garder des séquelles en matière de revenus, de compétences professionnelles, d'intérêt aux yeux des employeurs, d'estime de soi et de motivation. Selon une recherche britannique, citée la semaine dernière dans une étude de la Banque TD, un jeune travailleur qui a connu de 7 à 12 mois de chômage accusera encore une «*pénalité salariale*» de 11% à 33 ans et de 7,6% à 42 ans. Cette perte de revenu s'élèvera respectivement à 15% et 10,5% s'il est resté sans emploi plus de 12 mois.

Selon la TD, l'impact économique à court et à plus long terme du chômage des jeunes pourrait s'élever sur 18 ans à l'équivalent d'au moins 6% du produit intérieur brut en Grèce, de 8,5% en Espagne et de 15% en Irlande. Qualifié de minimal, ce prix serait beaucoup moins élevé au Canada et aux États-Unis, où il est évalué à 1,3% du PIB, soit environ 23 milliards au Canada.

Et il y a le coût humain. Demandez à ceux qui sont sortis de l'école au début des années 80, alors que le Québec amorçait sa pire crise de l'emploi, de vous raconter leur parcours professionnel. Vous verrez que leur histoire n'est souvent pas celle de ceux qui ont eu la chance de commencer un peu avant, ou un peu après. Plusieurs vous parleront de nombreuses années, voire de toute une carrière, faites de toutes sortes d'emplois sous-qualifiés, de contrats temporaires, et autre travail autonome.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Lise Hébert, présidente et chef de la direction de Klox Technologies, est une scientifique doublée d'une femme d'affaires.

KLOX TECHNOLOGIES

De la biopharmacologie aux instruments médicaux

CLAUDE TURCOTTE

Klox Technologies, cela vous dit quelque chose? Probablement pas, mais ce n'est peut-être qu'une question de temps avant que le nom de cette entreprise soit plus connu. Déjà, les investisseurs qui ont mis ce projet sur les rails sont pour ainsi dire des célébrités dans le monde de l'industrie biopharmaceutique et des affaires. Le principal actionnaire et président du conseil de Klox est le Dr Francesco Bellini, dont le nom est associé à Biochem Pharma, qui fut et demeure un énorme succès scientifique et commercial.

En outre, une collaboratrice de longue date, la Dr^e Lise Hébert, est présidente et chef de la direction de Klox. Détentrice d'un doctorat en médecine expérimentale sur l'amyloïdose, elle a fait en plus des études postdoctorales et elle a suivi un cours sur les valeurs mobilières. C'est donc une scientifique et une femme d'affaires qui a accumulé 25 ans d'expérience. Enfin, elle fait partie des fondateurs de Klox qui, dès le départ, se sont entendus sur une vision qu'elle résume ainsi: «*Développer des produits de catégorie d'instruments médicaux. Et cela, pour se différencier du développement de médicaments. On avait beaucoup navigué là-dedans. Moi, j'y avais été pendant 14 ans. Dans la catégorie d'instrumentation médicale, le développement de produits est habituellement moins long et nécessite beaucoup moins d'argent que dans le domaine des médicaments, où il faut généralement des investissements de 300 à 800 millions et une dizaine d'années pour atteindre le succès, alors que les investissements requis dans les instruments se situent entre 3 et 20 millions pour développer un produit en quelques années, avec un potentiel de marché qui demeure dans les milliards.*»

Encore faut-il avoir une idée innovatrice pour passer des «*biotech*» aux «*medtech*». Le Dr Bellini l'a trouvée en Europe auprès de deux spécialistes qui cherchaient à s'éloigner du laser en prenant le virage biophonique. Cela les a conduits à la mise au point d'un système impliquant l'utilisation conjointe d'une lampe DEL à haute densité de puissance projetant une lumière bleue qui n'a rien à voir avec le laser, l'infrarouge, l'ultraviolet ou le néon. Cette lumière est projetée sur un gel mis à la surface de la peau qui agit comme un convertisseur de longueur d'onde. Dans ce gel, il y a une molécule, plus précisément un chromophore, capable de transformer cette lumière en diverses couleurs

capables d'influencer la biologie. Ce gel contient une formulation permettant de produire de l'oxygène à la surface de la peau et de tuer des bactéries. Cette technologie permet d'abord de rendre le milieu favorable à la guérison en tuant les bactéries, puis la lumière pénètre l'épiderme et même le derme dans des longueurs qui influencent favorablement la biologie. Le traitement se fait en cinq minutes et doit être répété deux fois par semaine, sans aucune douleur, ni chaleur. La guérison se fait rapidement et devient même permanente, selon les expériences vécues jusqu'à maintenant.

Les marchés ciblés: l'acné et les lésions de pression chroniques

Klox, une société fondée et installée à Laval en 2007 entend appliquer cette technologie dans des domaines très ciblés. Les premiers visés sont le traitement de l'acné et des lésions de pression chroniques, notamment les escarres (plaies de lit). Les tests en laboratoire et les essais cliniques sur des humains pour combattre l'acné sont terminés en Europe, et les résultats devraient être communiqués incessamment par les autorités compétentes, de sorte que la mise en marché pourrait commencer en 2013. Santé Canada ayant fourni les autorisations d'essai expérimental, il y a maintenant à Montréal des essais qui commencent sur des humains pour le traitement des plaies de lit ou des plaies qui affectent les paraplégiques. Si, tout va comme prévu et personne n'en doute chez Klox, cette technologie pourrait être sur le marché en 2014 en Europe et l'année suivante en Amérique du Nord. Contrairement aux médicaments qui doivent réussir trois phases d'examen cliniques, les instruments médicaux n'en requièrent qu'une seule.

Le marché mondial pour les plaies chroniques est de 5,5 milliards en 2013, et la croissance annuelle prévue est de 10% pour les dix prochaines années, par suite du vieillissement de la population et de la montée du diabète. Dans le cas de l'acné, le marché mondial est évalué à trois milliards. Pour l'instant, Klox n'a que 25 employés, mais la présidente prévoit que l'entreprise grandira considérablement au cours des années.

À ce jour, 25 millions ont été injectés dans Klox, soit 17 millions par les actionnaires, le reste comprenant les crédits d'impôt, les subventions et les revenus provenant de la vente d'un produit. Le Dr Bellini et sa famille, ainsi que certains membres de la direction détiennent 90% des actions. Le plan d'affaires prévoit que

d'ici à deux ans une inscription en Bourse en vue d'un appel public à l'épargne, ce qui assurerait un marché secondaire aux actionnaires actuels et pourrait contribuer à un accroissement de valeur.

Mariano Rodriguez, vice-président Finances, souligne que Klox se définit surtout comme une société d'innovation et de développement. Cela implique que la partie commerciale pourrait être confiée à un ou à des partenaires, tant pour la fabrication des produits que pour leur distribution dans le monde. On mise essentiellement sur des gens qui connaissent déjà les professionnels de la santé. Il s'agit donc maintenant de choisir les bons partenaires, lesquels pourraient être différents, selon les marchés et les produits. Klox pourrait au demeurant décider de faire lui-même la commercialisation de certains de ses futurs produits.

La technologie de Klox (KI pour horloge et rapidité, ox pour oxygène) est une plateforme qui pourrait donner lieu à de multiples applications. Il suffirait de modifier la formule du gel pour l'adapter à divers traitements. La première application a été une trousse de blanchiment dentaire qui a été vendue en novembre dernier à Valeant, une société pharmaceutique multinationale qui est en voie de lancer cette technologie sur le marché américain. Klox l'a vendue non seulement pour encaisser un profit, mais aussi pour concentrer ses énergies sur le traitement de l'acné et des plaies chroniques. Il y a aussi des traitements médicaux de la parodontite en cours de développement.

Dans des étapes futures qui vont au-delà du plan d'affaires actuel, il pourrait y avoir des adaptations du gel à d'autres problèmes de la peau, par exemple les brûlures et l'eczéma. Les brevets envisagés couvrent déjà une large gamme d'options. Klox a 13 familles de brevets, c'est-à-dire «*13 idées présumées différentes par nous*», précise M^{me} Hébert. Ces 13 familles regroupent 97 demandes actives dont 86 sont spécifiques à certains pays. Un brevet délivré pour un pays en Europe devient automatiquement actif dans tous les pays de l'Union européenne. Ailleurs, une demande de brevet doit être demandée et obtenue dans chacun des pays. En somme, pour l'instant «*Klox poursuit de façon très active ses travaux à propos de ce portefeuille afin d'obtenir ces brevets pour les indications médicales qui l'intéressent plus particulièrement*».

Collaborateur
Le Devoir

ÉDITORIAL

FORUM SUR LA CHANSON QUÉBÉCOISE

Problèmes de « transmission »

Encore une fois, l'état de la chanson québécoise inquiète. D'ailleurs, « diffuseurs », « créateurs » et « producteurs » se réuniront en un Forum ce lundi et mardi « pour ausculter le malade, tenter des diagnostics et concocter des remèdes », selon la métaphore utilisée dans nos pages la semaine dernière. L'angle mort de ce « sommet » : l'école. Bref la « transmission ».

La chanson est un des signes vitaux d'une communauté linguistique. Comme l'écrivait avec raison André Gaulin, expert en la matière : on peut difficilement séparer la chanson québécoise de « l'histoire du Québec moderne ». Elle fut l'« expression [...] de sa redécouverte de soi après un long hiver historique ».

Aujourd'hui, un autre « long hiver » menace. Le document de présentation du Forum, organisé par le CALQ et la SODEC, parle pudiquement d'un « essoufflement, alors qu'on perçoit une croissance du nombre d'artistes choisissant de s'exprimer artistiquement en langue anglaise ». Il n'y a pas que les artistes professionnels qui optent pour la langue de Spears (Britney). Dans les nombreuses émissions consacrées à cet art à la télé québécoise, on observe les artistes amateurs mordre dans l'anglais avec des accents plus américains que celui des Américains ; les mêmes ont bien souvent du mal à « connaître la chanson » lorsqu'elle est en français. Les airs de famille ont souvent les mêmes résonances non francophones. Dans les spectacles de fin d'année, à l'école, on ne chante presque jamais en français. « *Vivre en ce pays, c'est comme vivre aux États-Unis* » : ce que chantait Charlebois n'a jamais paru si juste.

L'industrie a des succès qui ne sont pas à négliger : ceux de Cœur de pirate, de Fred Pellerin, de Loco Locass, des Hommes rapaillés, etc.

Mais ces hirondelles font-elles un printemps ? Dans le document présentant le Forum, on met en relief les principales causes des « défis » actuels : révolution numérique, mondialisation, entre autres. Il faut assurément trouver des manières de faire du judo avec ces phénomènes massifs.

L'ennui est que le Forum se concentrera sur la chanson d'abord en tant qu'« industrie culturelle » ; non comme réel pan de la culture. Normal, il est organisé par deux organismes dont c'est le mandat.

L'aspect manquant à ce sommet, Robert Jasmin et Marie Fradette l'exposent en quelque sorte dans notre page Idées : chante-t-on suffisamment le patrimoine chansonnier francophone dans les écoles du Québec ? Cette transmission se fait-elle comme elle le devrait ? Dans nos écoles, lorsqu'il est question de culture, trop souvent met-on l'accent sur l'expression de l'élève alors qu'il faudrait insister sur la fréquentation des grandes œuvres. Avant même que l'élève ait acquis quelque connaissance sur les mille et un grands poèmes, chansons, romans, essais qui ont été écrits ici avant qu'il naisse, on lui intime de s'exprimer lui-même. On le voudrait « créateur », selon le mot à la mode. Cela conduit dans la quasi-totalité à des exercices de simples resucés de ce que les industries culturelles déversent en quantités industrielles dans toutes les plateformes auxquelles ce même élève s'abreuve. Un cercle vicieux s'installe : les professeurs concluent que c'est ce que les étudiants veulent et ils finissent souvent par le leur donner.

En somme, en plus des problèmes de « diffusion » et de « création » (propres aux « industries culturelles »), la chanson québécoise souffre actuellement aussi d'un sérieux problème de « transmission » auquel il faudrait s'attaquer d'urgence.

SCANDALE EN ESPAGNE

La dépression

Alors que l'Espagne est confrontée à une crise économique d'une violence telle que la pauvreté progresse à vitesse grand V, voilà qu'à la suite d'une enquête menée par le quotidien *El País* on apprend que les membres en vue du Parti populaire (PP) actuellement au pouvoir se gavaient des espèces sonnantes marquées du sceau de la corruption. Selon les documents obtenus par les limiers du journal même, le premier ministre, Mariano Rajoy, a empêché, dans la plus grande discrétion évidemment, les « dons » alloués par les entreprises, et notamment celles de la construction, pendant des années et des années.

Selon les révélations publiées, de 1996 à 2008, le trésorier du PP Luis Barcenas a utilisé les canaux inhérents à la double comptabilité mise en place pour distribuer l'argent sale entre initiés des magouilles politiques. Ainsi Rajoy a touché plus de 30 000 \$ par an pendant onze ans. D'autres bien davantage, d'autres moins, mais ce qu'il faut retenir, c'est l'ampleur du scandale : pratiquement tous les membres du cabinet Rajoy ont perçu les sommes versées pour que les obstacles au n'importe quoi économique soient levés. Cela dit, on comprendra mieux qu'en moins de 24 heures, 250 000 Espagnols aient signé une pétition réclamant la démission de tout le gouvernement.

Des lièvres levés par *El País*, il y en a un qui mérite une attention soutenue tant il révèle combien les uns et les autres étaient par ailleurs maîtres en cynisme. C'est tout simple, à la faveur de l'amnistie fiscale décrétée par Rajoy, le trésorier du PP, l'argentier de sa formation politique, en a profité pour blanchir 14 millions. Pour rapatrier des sommes évidemment « planquées » dans des comptes de banques suisses.

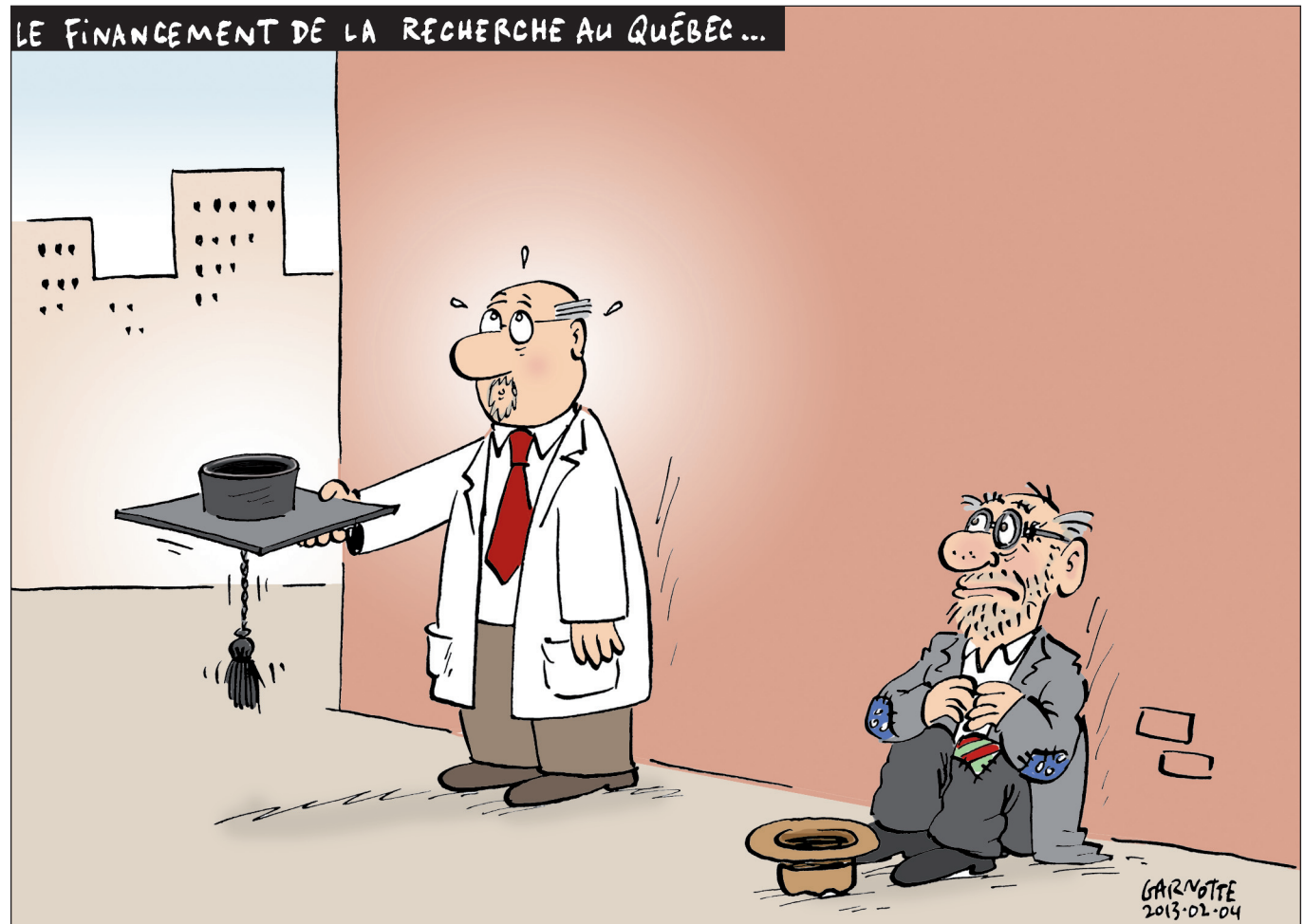
Le scandale mis au jour récemment est le dernier d'une très longue liste. On insiste, d'une liste d'autant plus longue que les premiers soubresauts ayant propagé une odeur de soufre remontent à une bonne dizaine d'années. En fait, tous ces scandales sont liés à la vague de déréglementations commandées par José Aznar lorsqu'il était premier ministre. Tous ces scandales découlent du développement économique imposé par Aznar et emprunté au Royaume-Uni, soit miser sur le couple immobilier-banque.

Plus que toute autre donnée ou tout autre propos, un chiffre en dit long sur l'aigreur qu'éprouvent les Espagnols à l'endroit, et non à l'égard, des élus : 96 % ! Autrement dit, tous les Espagnols, il n'y a pas de quoi chipoter, estiment que la corruption au sein de la classe politique de leur pays est « très élevée ». Bref, de quoi sombrer dans la *depresión*.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



L E T T R E S

La liberté de presse en chute libre au Canada

Le classement mondial de la liberté de la presse 2013 de Reporters sans frontières considère que la Jamaïque a une presse plus libre que le Canada. Le pays de la feuille d'érable en automne qui était en 10^e place se retrouve en 20^e.

La Namibie et le Costa Rica ont maintenant une presse plus libre que le Canada. Le projet de loi C-30 déposé à la Chambre des communes le 14 février 2012 est une des raisons de cette dégringolade. En prétextant la lutte contre la criminalité, cette loi autorise les policiers à obtenir des données personnelles de clients d'entreprises de télécommunication sans mandat judiciaire. Qu'un juge de la Cour supérieure oblige le 28 février Maurice Giroux du journal en ligne *MediaSud* de donner le nom de ses sources n'a pas non plus aidé à la réputation du Canada parmi les journalistes. Un événement encore pire pour la liberté de presse arrivait le 15 mars quand les policiers perquisitionnaient au domicile d'Éric Yvan Lemay du *Journal de Montréal*. Il s'est fait saisir son ordinateur et même les vêtements qu'il portait quand il a fait un reportage sur de graves négligences en milieu hospitalier.

Si vous rajoutez à cela la manière dont certains journalistes ont été traités par les policiers durant le printemps érable, il est facile de comprendre cette chute de dix points de la liberté de presse au Canada en un an !

Michel Gourd
L'Ascension-de-Patapédia, le 30 janvier 2013

Deux poids, deux mesures

La classe politique canadienne et les médias anglophones du pays s'indignent de voir le NPD accepter la règle du 50 % + 1 dans le cas d'un référendum sur la souveraineté du Québec. Mais cette règle du 50 % + 1 est pourtant celle de la Cour suprême du Canada, institution fondamentale, s'il en est, de notre régime démocratique.

Dans le jugement rendu le 25 janvier dernier dans l'affaire « Lola contre Eric », c'est à 5 contre 4, en effet, donc à 50 % + 1, que les juges ont rendu leur décision. Et personne au Canada anglais n'a regagné !

Gilles Léveillé
Montréal, le 31 janvier 2013

Les écarts du ministre Lisée

Le PQ manque de netteté dans sa vision du Québec. La conséquence la plus évidente en est l'incohérence du discours de plusieurs de ses « vedettes ».

Il resterait peu de raisons à l'indépendance et surtout aucun enthousiasme à la désirer et à prendre les mesures pour l'établir si le PQ ne proposait qu'un Canada ramené aux frontières du Québec. À quels maux, à quels dysfonctionnements l'indépendance devrait-elle remédier ? Il s'agit d'abord de nous redonner une indépendance perdue que nous avons déjà possédée dans le sein de la France à laquelle nous étions fondamentalement accordés. Nous nous serions fatalement détachés de la France comme entité poli-

tique européenne, non pour devenir anglais, mais pour former une bifurcation originale et à part entière de la France en Amérique du Nord.

Tel était le destin premier qui nous hante toujours et qui rend illégitimes et adverses tous les avatars politiques auxquels une histoire cruelle nous a asservis.

Denys Arcand le disait récemment à propos de *Trente Arpents* : « *Notre destin était d'être français.* » Chacun a le droit de parler l'anglais pour les contraintes de la vie économique et mondiale, mais tout discours visant à égaliser l'anglais au français, à lui donner une place dans l'espace public québécois, ce discours, disons-nous, embrouille notre être, approfondit notre aliénation politique et détruit le caractère distinct du Québec dans l'immensité anglaise du Canada et des États-Unis.

Tout le monde s'accordait sur les mérites du ministre Jean-François Lisée quand il se contentait de briller en salonnard de la télévision. Il ne semble pas avoir compris ce qu'est le domaine politique, en tout cas il ne manifeste pas qu'il en ait le sens. Un ministre québécois, conscient de sa responsabilité et de son devoir de présenter une image absolument nette du Québec, doit taire absolument tout ce qui s'oppose au destin français dont nous venons de parler. Il est des sujets qui, sans doute, nécessitent des accommodements d'ordre pratique, mais ils ne doivent occuper aucune place dans le discours officiel. Tel devrait être, parmi quelques autres et en première place, la présence de l'anglais au Québec. « *Celui qui dit tout ce qu'il pense est comme un enfant qui pisse au lit.* » (Montherlant)

Hubert Larocque
Gatineau, le 31 janvier 2013

LIBRE OPINION

Nous sommes fiers d'avoir pu protéger nos retraités

PIERRE CHOQUETTE
Directeur principal, Affaires publiques
Canada, Produits forestiers Résolu

Réponse à M. Alexandre Côté de Beaupré, dont la lettre ouverte est parue le 25 janvier 2013.

À la suite de la lecture de votre lettre ouverte où vous reprochez à Produits forestiers Résolu de se conduire de façon indigne, nous jugeons nécessaire de rectifier quelques-unes de vos allégations et d'offrir une perspective plus large quant aux enjeux véritables auxquelles la compagnie a fait face au cours des dernières années.

Tout d'abord, sur la question de la fermeture de l'usine de pâtes et papiers de Beaupré, on doit vous reconnaître un fait incontestable : la consommation de papier en Amérique du Nord a diminué de façon spectaculaire depuis les dix dernières années. Entre l'an 2000 et 2012, la production de papier est passée de 24 millions de tonnes à 12 millions de tonnes sur une base annuelle. Cette diminution de 50 % de la production représente six fois la production annuelle de toutes nos usines de pâtes et papiers au Québec en activité aujourd'hui. Malheureusement, cette diminution a eu des impacts non seulement à

Beaupré, mais dans d'autres communautés québécoises, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et aux États-Unis. En 2007, l'entreprise employait 18 000 personnes, alors qu'aujourd'hui, Produits forestiers Résolu compte 9000 employés.

Impacts de la restructuration

Vous faites également allusion aux impacts de la restructuration de l'entreprise en 2009 et 2010. À ce sujet, il est également difficile d'ignorer le fait qu'à défaut de procéder à cette restructuration importante alors que l'entreprise était sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la compagnie aurait été mise en faillite et que plus de 55000 personnes au Québec auraient perdu leur emploi, plus de 10 000 retraités québécois auraient subi une réduction d'au moins 25 % de leurs rentes de retraite et plus d'une trentaine de communautés dans neuf régions administratives auraient été directement touchées par cette faillite. Par ailleurs, quant à l'appui du gouvernement du Québec pour permettre à l'entreprise de se restructurer, les contribuables québécois doivent savoir que le prêt a été complètement remboursé quelques mois après

que la compagnie l'eut reçu grâce à la vente d'un actif hydro-électrique.

Ensuite, la restructuration de l'entreprise a engendré une perte colossale de plus de 7 milliards de dollars auprès des actionnaires et des créanciers. Tout le monde s'est serré la ceinture durant ce processus difficile afin de permettre à l'entreprise de continuer ses opérations. Nos employés ont d'ailleurs absorbé une diminution de leur salaire. Par ailleurs, nous sommes fiers d'avoir pu protéger nos retraités dans des circonstances aussi difficiles. Rares sont les compagnies, dans une telle situation, qui ont pu émerger d'une restructuration pareille sans réduire les rentes de leurs retraités. Du côté de Résolu et grâce à des ententes auprès des gouvernements du Québec et de l'Ontario, nous continuons à verser 100 % des rentes aux retraités canadiens.

Malgré des conditions de marchés qui sont toujours difficiles, notamment en ce qui a trait à la consommation de papier, l'entreprise est dans une meilleure situation financière grâce aux décisions, certes difficiles, mais nécessaires prises au cours des dernières années. Nous travaillons d'ailleurs sans cesse dans la perspective d'améliorer notre compétitivité afin de continuer à honorer l'ensemble de nos obligations pour l'avenir.

IDÉES

Suggestion pour venir à la rescousse de notre chanson

L'immense patrimoine de la chanson francophone est en danger, certains adolescents n'ayant connu *Frédéric* que grâce à une publicité récente pour le lait

ROBERT JASMIN

Auteur, conférencier

MARIE FRADETTE

Chargée de cours en littérature jeunesse à l'Université Laval.

La chanson de langue française est sans contredit un des vecteurs majeurs de la culture québécoise. Qu'elle soit du Québec ou de la France, elle a toujours servi de ciment dans la construction de notre patrimoine. C'est par elle que plusieurs ont eu accès à la littérature et à la poésie. Pour certains, *Sensations* de Charlebois a ouvert la porte à toute la poésie de Rimbaud. C'est souvent par la chanson que l'histoire et la géographie ont pu s'infiltrer dans la culture populaire. Connaîtrait-on la rivière Mingan sans les paroles de *Jack Monoloy*? C'est tout un pan de notre histoire que nous livre *Le plus beau voyage* de Claude Gauthier. Les hommes sauraient-ils mieux parler aux femmes sans les mots de Jean-Pierre Ferland?

Mais cet immense patrimoine est en danger. Certains adolescents n'ont connu *Frédéric* que grâce à une publicité récente pour le lait. La radio commerciale inonde les ondes de la chanson anglo-américaine. Celle-ci sert de façon régulière d'intermède musical dans les émissions culturelles ou d'information de Radio-Canada. La réputation de la maison est toutefois sauvée par la résistance de gens comme Catherine Pépin et Monique Giroux. Mais certains animateurs se plaisent à faire étalage de leurs connaissances en chanson anglophone en nous bassinant avec leurs analyses savantes sur les types et les sous-types de tous les rocks possibles. On n'a pas à faire la courte échelle à des géants qui imposent leur culture facile urbi et orbi. Dans son livre *Portrait du colonisé*, Albert Memmi tend un miroir à ces thuriféraires de l'impérialisme culturel.

Comment reprendre possession de ce patrimoine, le valoriser, l'enrichir et le perpétuer? Imagine-t-on à quel point la chanson pourrait servir d'instrument d'intégration pour les nouveaux arrivants? Il y a certes l'État québécois qui devrait — ce serait le moindre des choses — s'assurer de la présence de la chanson dans l'enseignement et dans les réseaux culturels. Peut-être le fait-il un peu, mais, si c'est le cas, admettons qu'il pêche par une très grande discrétion. Pourquoi ne pas marier les cours de français avec les textes des chansons en mettant celles-ci aux programmes? La France le fait: la chanson *Göttingen* de Barbara doit être écoutée et lue par les élèves du primaire à qui l'on dévoile la musicalité de l'œuvre, la qualité de la langue et les valeurs de fraternité qu'elle



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Alors que s'ouvre le Forum sur la chanson québécoise, organisé par le Conseil des arts et des lettres du Québec, les auteurs proposent d'inclure l'œuvre des piliers comme Gilles Vigneault et Robert Charlebois dans les programmes d'intégration des immigrants comme dans l'apprentissage des enfants.

transmet. Avec les chansons on fait toujours d'une pierre plusieurs coups.

Archéologues de la chanson

C'est ce que nous avons compris dans notre patelin, à Neuville. Dans une expérience pilote et sur une base volontaire, des enfants des dernières années du primaire ont adhéré à un club que nous avons appelé La société des archéologues de la chanson.

Une fois par semaine, nous les réunissons en toute simplicité avec l'école dans les locaux de la bibliothèque. Nous leur soumettons des textes de chansons dont ils prennent connaissance par la lecture et l'écoute (les enfants ont d'abord bien appris à faire la différence entre écouter et entendre). C'est alors qu'ils se transforment en archéologues, fouillant les mots pour y découvrir toutes les informations, les symboles, les métaphores, la poésie qui y sont enfouis.

Au fil des semaines, ils voyageront sur les mots dans le temps et dans l'espace. Ils passeront du rire aux larmes, visiteront tant le monde des rêves que celui de la nostalgie, en somme ils côtoieront des poètes et des conteurs de toutes sortes. Et toujours dans leur langue, le français. Ces enfants seront peut-être vaccinés contre la tentation d'écrire plus tard sur les murs ou sur les arbres des «Philippe, I love you» ou de s'exclamer à tout coup avec des «Oh my God»!

Paradoxalement, lors de la toute première rencontre, les enfants ont eu droit à l'écoute d'une chanson anglaise, créée dans les années 1970 par Pauline Julien et reprise récemment par Fred Pellerin: *Mommy*. La chanson leur traçait le portrait éventuel de notre collectivité si nous ne nous portons pas à la rescousse de cette langue belle sertie dans un étai, telle qu'Yves Duteil l'a décrite... dans une chanson.

Pour un cours obligatoire sur la démocratie

Le temps n'est pas qu'à l'indignation, il est aussi à la responsabilisation des citoyens, des élus et des fonctionnaires

ALAIN SAULNIER

Chargé de cours à l'Université de Montréal
Ancien directeur général de l'information à Radio-Canada

Le feuilleton quotidien des acteurs de la télé-réalité de la commission Charbonneau va de rebondissement en rebondissement. Tout un scénario!

Devant nos écrans, nous, téléspectateurs, hésitons entre l'impuissance et le découragement. «*Cela a toujours été comme ça*», entend-on incrédule, de la bouche de Michel Lalonde, grand patron d'une de nos entreprises-vedettes, et grand complice de ce système qui vient vicier le mode de représentation démocratique.

Mais qu'avons-nous fait pour que ce système achète la complicité et la passivité d'autant de citoyens? Ces jours-ci, il n'existe d'ailleurs plus aucune société, en Europe comme en Amérique, où la population n'exprime pas son ras-le-bol à l'égard des tares du système démocratique. Les scandales révélés par les journalistes d'abord, puis par la commission Charbonneau et le travail de l'UPAC ensuite, illustrent avec éloquence que notre démocratie au Québec est bel et bien malade. Certains s'en lèchent les babines: «*On vous l'avait bien dit: ce sont tous des pourris*». Mais avant d'en arriver à cette conclusion, élevons quelque peu notre niveau de réflexion.

Obsolésence démocratique

Les règles démocratiques établies au XX^e siècle semblent aujourd'hui dépassées. Nous devons peut-être nous pencher sur de nouveaux modèles, sans quoi la population ne trouvera

d'exutoire que dans la rue, réelle et virtuelle (les réseaux sociaux), afin de crier sa colère et son indignation.

Les partis politiques et les gouvernements de tous les niveaux doivent prendre la mesure de cette colère, car ce sont eux qui, en premier lieu, doivent s'adapter à ces nouvelles exigences. Un politicien pouvait dire sans sourcilier, il y a 25 ans: «*Je rencontre des gens d'affaires pour prendre le pouls de l'économie*».

Mais lorsqu'on découvre que ces gens d'affaires flirtent avec le milieu du crime organisé sans réserve, et sans gêne, l'aliment même en pizzodollars, «*accommodent*» tout un chacun pour les «*imprévus*», alors trop, c'est trop.

Passait encore que ce ne soit l'œuvre que du milieu du crime organisé. Sauf qu'il s'agit bel et bien des beaux fleurons de notre milieu des affaires qui font dans la ristourne et le pot-de-ven à qui mieux mieux. On l'a vu, des firmes d'ingénieurs-conseils obtiennent des contrats en achetant des individus. Est-ce bien ça, avoir le «sens des affaires»? Et était-ce avoir le «sens de la politique» lorsque le premier ministre Charest demandait à chacun de ses ministres de récolter 100 000 \$ par année lors de ces activités de financement organisées avec les gens d'affaires? Pas étonnant que l'ex-patron de SNC-Lavalin Pierre Duhaime ait été un des premiers à oser prétendre que nous n'avions pas besoin de commission d'enquête sur la corruption dans l'industrie de la construction au Québec. Depuis, Pierre Duhaime a été arrêté par l'UPAC et il attend son procès... Navrant!

On a dit que les chantiers de travaux d'infrastructures avaient coûté environ 30% plus cher en raison des ristournes versées, à la mafia, aux partis politiques, à certains élus, aux fonctionnaires et *tutti quanti*.

Pensons aux sacrifices que pendant ce temps on imposait aux écoles en manque de ressources pour les enfants en difficulté d'apprentissage. Imaginons les rendez-vous ratés avec une quelconque possibilité de méga-investissements dans le domaine de la recherche. Même vide au compteur dans le soutien à la culture, créatrice de sens qui constitue pourtant l'âme d'un peuple. Enfin, jusqu'à la commission Charbonneau, parce qu'il était temps.

Sauf que le temps a aussi fait son œuvre, favorisant au passage le cynisme des gens et la défiance de la population à l'égard des institutions démocratiques. Or, ce cynisme ne doit surtout pas déboucher sur la passivité. Notre démocratie est en danger, et on ne saurait banaliser l'immensité de la crise actuelle. La population a besoin de croire en sa démocratie. Elle en est le propriétaire. Et jusqu'à preuve du contraire, elle se méfiera des partis politiques et des gouvernements.

Il me semble urgent de trouver rapidement de nouveaux repères pour redonner confiance à la population. Relever le défi éthique ne sera pas suffisant, la transparence non plus. Le temps n'est pas qu'à l'indignation, il est aussi à la responsabilisation des citoyens, des élus, des fonctionnaires. À quand un cours obligatoire pour tous sur la démocratie afin de redonner un sens et une cohésion à la vie en société?

Les démocrates n'oseront pas



JOHN R. MACARTHUR

Depuis le massacre de Newtown, au Connecticut, je suis assailli de questions au sujet de l'«énorme emprise» du lobby des armes à feu qu'est la National Rifle Association (NRA) et de la prétendue bonne foi de Barack Obama pour redresser la situation.

La naïveté de ces interrogations me perturbe et je me rends compte qu'il faut réveiller les étrangers. L'Amérique n'est ni aussi bornée dans sa pensée populaire, ni aussi figée au sujet du droit constitutionnel qu'on le pense. Il faut comprendre que la véritable Amérique est oligarchique dans ses pratiques politiques.

Car c'est une toute petite oligarchie qui dominera le débat sur la proposition du président pour freiner la folie «flingueuse» dans ce pays. Son projet de loi est très timide et on ne peut plus respectueux de la NRA et des politiciens qu'elle soutient. En fait, il propose seulement de renouveler l'interdiction des fusils d'assaut semi-automatiques (qui a expiré en 2004), de réinstaurer la limite de dix cartouches par chargeur et d'exiger des contrôles par les commerces sur les origines des clients pour détecter des criminels éventuels (alors que 40% des ventes se font en privé par des individus).

Pour être sérieux, il faudrait restreindre l'accès aux armes de poing, qui sont utilisées pour la grande majorité des meurtres. En 2011, selon le FBI, au moins 6220 homicides étaient le fait d'une arme à canon court par rapport à 679 à canon long, dont près de 100% étaient des armes de chasse et des fusils ordinaires, qui ne seraient pas visés par la nouvelle loi.

En dépit de la prudence du président, des démocrates-clés restent à la traîne. Sans l'appui des sénateurs Harry Reid (chef de la majorité), Max Baucus (président du comité des finances) et Tim Johnson (président du comité des banques), il est probable que la réforme ne sera jamais adoptée. Leur pouvoir tient non seulement à la structure régressive de ce parti, mais aussi à l'influence disproportionnée accordée par la Constitution aux sénateurs d'États ruraux. Baucus, du Montana, ne s'est toujours pas prononcé au sujet de Newtown; Reid, du Nevada, et Johnson, du Dakota du Sud, ont déploré la tuerie, mais sont demeurés équivoques sur l'interdiction des fusils d'assaut. Baucus et Johnson seront en élection en 2014. Ils vont donc rester cois. Quant à Reid, il s'esquivera. Bref, la puissance de la NRA reste entière et menaçante.

Toutefois, cette sale politique des États à la culture cow-boy ne fait pas d'Obama un ange. Si la conduite de Baucus et compagnie est dégoûtante, la sienne l'est tout autant, lui qui a profité de la tentative de meurtre de Gabrielle Giffords, représentante démocrate d'Arizona. On a vite oublié, dans les remous de Newtown, la libre opinion qu'il a publiée dans l'*Arizona Daily Star* le 13 mars 2011, après la fusillade où Mme Giffords a été blessée. Il y déplorait la violence de cette tuerie qui avait fait six victimes. Peu après, il affichait néanmoins son soutien au deuxième amendement: «*La chasse et le tir font partie de notre patrimoine national. Et, en fait, mon administration n'a pas réduit les droits des propriétaires d'armes à feu, elle les a élargis, par exemple pour permettre de porter des armes dans les parcs nationaux et les réserves fauniques*».

Eh bien, bravo pour le deuxième amendement, mais on pourrait se demander d'où sort ce président, ex-professeur de droit constitutionnel, qui ne parle que des droits des chasseurs et amateurs de tir. Oui, le deuxième amendement offre des garanties, mais il faut se rappeler le contexte dans lequel il a été promulgué.

Au XVIII^e siècle, le concept d'«une milice bien organisée nécessaire à la sécurité d'un État libre» — servant à protéger le peuple des tyrans — était au cœur de l'idéologie de la révolution américaine. L'écrivain Daniel Lazare explique que même si les milices locales des treize colonies ont peu contribué à la victoire contre le «tyran» George III, «*les Américains avaient besoin de croire que les citoyens soldats amateurs avaient gagné la guerre*» et non seulement que «*les armes étaient nécessaires à l'autodéfense, mais que leur possession étendue confirmait l'image d'une Amérique patrie de la liberté*». On est loin de l'idéologie de la NRA, prônant l'autodéfense des innocents contre les criminels.

Aujourd'hui, le principe plutôt admirable d'armer le peuple afin qu'il puisse se défendre contre l'oppression est travesti par des fous furieux, des racistes blancs (il y a très peu d'adhérents noirs à la NRA) et des libertaires. Pour protéger les enfants de cette secte minoritaire, il va falloir revenir à l'intention première des auteurs du deuxième amendement et tenter de modifier la Constitution. On a corrigé d'autres erreurs des Pères fondateurs, dont l'esclavagisme.

Mais le Parti démocrate n'osera pas lancer ce débat essentiel. Alors qu'il observait le défilé depuis son perchoir aux vitres blindées, le long de Pennsylvania avenue, le jour de sa deuxième investiture, je me suis demandé à quoi pensait Barack Obama.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste) ; information générale : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Remy (adjointe au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (reporter), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folle-Boivin et Louis Gagné (pupitre) ; équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Chartier, Karl Rettino-Parzelli et Geneviève Tremblay (assistants) ; correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant ; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérré (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Céline Benoit, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Amel Eilmam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Chantal Rainville, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zematits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Ugo Galfrascoli (analyste-programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

MODE

SUIITE DE LA PAGE 1

qu'un créateur ait fait ses preuves, et migrent vers les plaques tournantes, comme Toronto et New York, où sont réunies des centaines de lignes de valeur sûre. Les retombées économiques pour les créateurs québécois au sortir de la SMM sont du coup très modestes. «*Quand je fais la Semaine de mode, c'est clair et net dans ma tête que c'est pour les médias, admet la designer Eve Gravel. Je ne le fais pas pour les acheteurs, il n'y en a pas.*»

Exode des grands noms

L'absence remarquée de grands noms, comme Marie Saint Pierre et Denis Gagnon, dans la programmation de la 24^e SMM ne serait pas étrangère à cette rareté de nouveaux acheteurs, d'autant plus que leur visibilité locale n'est plus à faire. «*Il y a une désaffection de leur part, ce qui n'augure rien de bon. Chacun retire ses billes petit à petit*», remarque M. Poitras. Comme le roulement de l'industrie exige que les designers conçoivent une collection tous les six mois, leur choix est facile à faire entre Montréal et New York. «*On est juste des petites équipes, à un moment donné il faut que tu choisisses tes combats*», analyse Eve Gravel, absente de la 24^e SMM.

L'édition de cet hiver de la SMM serait d'ailleurs «*le reflet des enjeux*» que vit l'industrie de la mode, avance Chantal Durivage, coprésidente de Sensation Mode. Pour recréer une dynamique au sein de l'industrie québécoise, il faut donc que le consommateur fasse lui aussi partie de l'équation, défend-elle. «*Nos détaillants locaux vivent dans les enjeux, la game en ce moment est très agressive. Pour nos designers, c'est difficile. Pour qu'une boutique achète leurs créations, il faut qu'il y ait des consommateurs qui entrent et disent qu'ils en veulent. Pour que leur achat soit sûr et leur boutique viable.*» Le grand public peut désormais assister à plusieurs événements de la SMM jadis réservés aux professionnels de l'industrie — une décision qui ne fait pas consensus.

Une question d'argent

Avec l'arrivée de la Chine sur le marché et l'abolition des quotas à l'importation en 2005, les finances publiques ont enchaîné les mesures

d'aide à l'industrie, aux prises avec des vagues de fond. La stratégie PRO mode du ministère du Développement économique a injecté 82 millions de dollars sur trois ans en 2007 pour aider les entreprises à s'adapter au nouvel échiquier mondial. Après la création du Bureau de la mode par la Ville en 2009, une enveloppe de 9,5 millions a été dérogée en juin 2012 par Québec, de pair avec la création d'un Groupe de travail sur la mode ayant pour mandat d'«*analyser le positionnement actuel de l'industrie*» et de trouver des «*avenues plus prometteuses pour la croissance des entreprises d'ici*».

Mais malgré ces investissements majeurs, l'effet de levier escompté tarde à se faire sentir — la conséquence d'un manque de connaissance de l'industrie, croit Jean-Claude Poitras. «*Les gouvernements arrivent avec des programmes abstraits, alors que la mode est une industrie à part : est-on des commerçants ou des artistes? Faut-il produire des vêtements ou créer un style? C'est une approche totalement différente. Et c'est ça le problème avec la mode ici : elle ne s'est jamais branchée sur ce qu'elle voulait être.*» Impossible de distinguer Montréal sur la planète mode, dit-il, sans d'abord mettre de côté les guerres de clocher et concilier deux solitudes : designer et fabricant.

Concilier deux solitudes

Le constat à cet égard est unanime : une rivalité tacite, un travail «*en silos isolés*» et la rareté des collaborations entre les acteurs de l'industrie réduisent les possibilités d'essor de la mode d'ici. «*Chacun voit son voisin comme un concurrent direct. On se partage peu d'information, c'est très difficile*», constate Jocelyn Bellemare. «*Je ne vais pas commencer à donner mes fournisseurs ou mes couturiers, je fais un effort de fou pour trouver des matières pour me différencier des autres*, explique Eve Gravel. «*C'est pas de l'égoïsme, c'est ça la game. Chacun doit protéger son petit truc parce que c'est sa survie.*» D'autant plus, dit-elle, qu'avec la rareté de la main-d'œuvre locale en période d'intense production — les sous-traitants spécialisés ayant payé cher l'arrivée de la Chine —, le réseau se sature vite.

Dans ce contexte, une volonté collective de changement de cap s'impose, avance Jocelyn Bellemare. «*À un moment donné, le ministère veut plus que l'industrie, assène-t-il. C'est ça qu'on sent. Tout le monde doit s'asseoir, commencer à créer des maillages, à faire du développement.*» La mise sur pied en février 2011 du Conseil des créateurs de

mode du Québec apparaît comme une première étape de coopération dans les rangs de ses 120 créateurs membres. «*La volonté associative est vraiment là désormais*, assure sa directrice générale Linda Tremblay. «*Quand on se retrouve autour de la table, on est en recherche de solutions.*»

Solution : le mot est dit. Et les idées pour lancer l'industrie québécoise de la mode sur de nouveaux rails existent : création d'un organisme qui chapeauterait et reliait l'ensemble de l'industrie ; collaboration entre créateurs émergents et gens d'affaires ; délégation à l'international de créateurs de la SMM. A l'École supérieure de mode de l'UQAM, on attend avec impatience les conclusions du Groupe de travail sur la mode, qui déposera son rapport à la mi-février auprès de la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, Elaine Zakaïb. «*On est en train de tabler sur une chaire de recherche en mode et habillement, qui pourrait servir entre autres à de la veille, révèle Jocelyn Bellemare. On a un rapport de bâti, on serait prêts. Reste à voir si l'industrie, elle, est vraiment prête. Mais on sent qu'on arrive à quelque chose.*»

Le Devoir

La SMM en rafale

Vitrine de la mode québécoise qui se tient deux fois par an, la Semaine mode Montréal (SMM) entame lundi, pour sa 24^e édition, ses quatre jours de conférences, d'expositions-boutiques et de défilés de la collection automne-hiver 2013.

Au programme : le défilé de **Mélissa Nepton**, lundi à 20 h 30 ; un **mid-fashion** au Centre international de mode de Montréal, 555, rue Chabanel, mardi à 10 h, et le défilé de **Martin Lim** à 21 h 30 ; l'inauguration de la **boutique vintage** OldWIG près de l'Arsenal, mercredi à 16 h, et une activité sur **Giorgio Armani** au Musée McCord à 18 h ; chaque soir à 20 h, présentation des **Fashion Premiere**, une sélection de courts métrages mode. Du 4 au 7 février à l'Arsenal. montreal.fashionweek.ca

VICTOIRE

SUIITE DE LA PAGE 1

un article. J'ai pensé : il y a plus à dire sur ce sujet.»

L'ouvrage commence par établir quelques idées maîtresses de la pensée de John Rawls, «*l'un des plus grands théoriciens de la justice au monde*», notamment celle qu'il appelle la «*juste égalité des chances*». Dans son célèbre ouvrage sur la *Théorie de la justice*, l'Américain affirme que, pour qu'une société soit juste, il ne lui suffit pas d'assurer une égalité de droit, garantie par la loi, entre les citoyens. Elle doit chercher aussi à institutionnaliser une égalité de fait en faisant en sorte, notamment, que le système scolaire permette effectivement à un enfant issu d'une classe défavorisée d'accéder à une carrière adaptée à son talent. Pragmatique et imprégné des valeurs libérales, Rawls n'exclut pas l'idée qu'il puisse demeurer certaines inégalités socioéconomiques à condition, toutefois, qu'elles permettent la création de plus de richesse collective qui pourra ensuite être redistribuée aux plus démunis.

Selon lui, non seulement l'éducation universellement accessible a un effet favorable sur l'égalité des chances, mais, en outre, il ne peut pas y avoir d'égalité des chances sans éducation universellement accessible.

Dérives

S'il n'était pas décédé en 2002, John Rawls aurait été consterné de voir la dérive de cet idéal aux États-Unis ou au Canada, pense Michel Seymour, alors que les universités sont de plus en plus perçues non pas comme offrant un bien public, mais comme des entreprises privées qui vendent le plus cher possible leurs services perçus comme des biens de luxe à des étudiants eux-mêmes considérés comme des clients cherchant à maxi-

miser leurs revenus professionnels futurs. Cette logique transforme les universités en «*usines à diplômés*» dont la valeur réelle ne cesse de décroître tout en excluant un nombre grandissant de personnes qui voudraient poursuivre leurs études (et qui auraient le talent de le faire) pour le plus grand bien, oui, de l'économie du savoir, mais aussi de la culture, de la société, et du débat démocratique.

Michel Seymour décrit dans son livre les différentes facettes de ces dérives dans lesquelles le Québec est en train de se laisser entraîner à son tour. Cela montre bien, selon lui, que «*l'absence de vision claire relativement aux principes de justice et à leur ordonnancement risque de nous faire passer à côté de ce qui est prioritaire, au profit de ce qui l'est moins*», dit Michel Seymour.

Des philosophes dans la rue

De ce point de vue, le professeur ne cache pas la fierté qu'il a eue de voir le rôle joué par plusieurs de ses anciens étudiants de philo durant le Printemps érable. «*Au mois de mai 2012, le contraste était saisissant entre ceux qui voulaient débattre et négocier à l'aide d'arguments et ceux qui se braquaient et voulaient forcer les étudiants à rentrer dans le rang*», note-t-il dans son livre.

Adeptes d'une philosophie engagée, Michel Seymour ne s'est pas privé, au fil des ans, de sortir de sa salle de cours pour défendre la cause de la souveraineté, dénoncer la mauvaise gestion, par l'Université de Montréal, de son pavillon au 1420, avenue du Mont-Royal. Il réserve dans son livre ses critiques les plus virulentes au rôle des recteurs dans le dernier conflit étudiant. «*Le conflit est né à cause d'eux, il a perduré à cause d'eux et il a abouti à une répression qu'ils ont appuyée ouvertement, quand ils ne l'ont pas provoquée délibérément.*»

Il en appelle toutefois, en cette veille de Sommet sur l'enseignement supérieur, à une «*utopie réaliste*» comme le faisait son maître à penser John

Rawls. «*Une utopie qui n'est pas réaliste, ça ne vaut rien. Et un réalisme qui n'est pas éclairé par des idées, ça ne vaut rien non plus.*»

De ce point de vue, il dit craindre que les étudiants, qui parlent de boycottage du Sommet ou de nouveau mouvement de grève, ne fassent fausse route. Le ministre peut encore être influencé si les étudiants et leurs alliés jouent bien leurs cartes, estime-t-il. Ils auraient lieu d'être fiers si le Printemps érable débouchait sur l'abolition du projet de loi 78 (devenu loi 12), le gel des droits de scolarité et l'interdiction de recourir à des injonctions pour forcer la reprise des cours au nom du droit politique des étudiants de faire grève. «*Ce serait déjà un premier pas très important dans la bonne direction.*»

Le Devoir

Michel Seymour, Une idée de l'université, propositions d'un professeur engagé, *Boréal*, 2013, 204 pages.

Michel Seymour en quatre dates

1992 : Professeur de philosophie à l'Université de Montréal

1995-1999 : Premier président des Intellectuels pour la souveraineté

2001 : Prix Richard-Arès de la revue *L'Action nationale* pour l'ouvrage *Le pari de la démesure*

2009 : Prix Jean-Charles-Falardeau de la Fédération canadienne des sciences sociales et prix de l'Association canadienne de philosophie pour l'ouvrage *De la tolérance à la reconnaissance*

SUPER BOWL

SUIITE DE LA PAGE 1

prendre les devants, voilà un peu qui vient chercher son amateur.

Jacoby Jones, des Ravens, venait tout juste d'amorcer la deuxième demie en retournant le botté de reprise sur 108 verges, le plus long à égalité de l'histoire de la NFL, un exploit qui venait donner un sérieux coussin de 28-6 aux siens, lorsqu'une partie du Superdome a été plongée dans la pénombre, causant une interruption du match de 35 minutes.

Cet arrêt des procédures a semblé mettre la table à une résurgence totale des 49ers, jusque-là dominés, qui ont mis toute la gomme et sont venus bien près de toucher au but. Leur dernière poussée, avec un peu moins deux minutes à faire en temps réglementaire, s'est terminée par une passe incomplète sur un quatrième essai à la ligne de 5 de leurs rivaux, qui ont par la suite concédé un touché de sûreté afin d'égrener le temps.

Les Ravens mettent ainsi la main sur leur deuxième trophée Vince Lombardi en autant de participations au Super Bowl. Les Niners, eux,

ont connu la défaite pour la première fois après cinq victoires en match ultime.

Le quart-arrière de Baltimore, Joe Flacco, a reçu le titre de joueur par excellence de la joute, lui qui a complété 22 des 33 passes qu'il a tentées pour 287 verges de gains, trois touchés et aucune interception.

Et dans l'ensemble, que d'émotions!

En début de match, les Ravens n'ont pas tardé à imposer leur rythme. Après avoir résisté d'entrée à l'attaque des 49ers, ils ont orchestré une poussée initiale de 51 verges en six jeux qui a culminé lorsque Flacco a repéré Anquan Boldin qui s'était faufilé derrière deux rivaux dans la zone payante. Passe parfaite de 13 verges par-dessus la défense, et c'était déjà 7-0 Baltimore.

Sur la séquence suivante, San Francisco a monté le terrain avec une belle prestance, mais tout s'est brutalement arrêté lorsque, avec un troisième jeu et les buts à la ligne de 7, Colin Kaepernick a été victime d'un sac. Les Niners ont dès lors dû se contenter d'un placement de 36 verges de David Akers, qui ramenait l'écart à quatre points.

En guise d'amorce du deuxième quart, les rouge et or se donnaient des allures de rouleau compresseur offensif quand encore une fois le

glas a sonné sans avertissement : échappé de La-Michael James plaqué par deux Ravens. Premier revirement de la joute.

Et coûteux il fut. La série subséquente devait voir Baltimore franchir 76 verges et Flacco trouvait l'aillier rapproché Dennis Pitta plutôt seul dans les buts pour le majeur sur une verge. Une 10^e passe de touché pour le quart des Ravens contre aucune interception en éliminatoires 2013.

Puis, dès le premier jeu à la reprise, Ed Reed s'emparait d'un tir mal dirigé de Kaepernick. Il s'agissait de la première fois en six Super Bowls qu'un quart des 49ers se faisait intercepter. Mais cette fois, les Ravens seraient incapables de capitaliser : une course du botteur Justin Tucker sur un jeu truqué, feinte de placement, allait laisser ce dernier à la ligne de 6 adverse, une verge en deçà d'un premier essai. De la matière à faits saillants...

Il restait à Baltimore à lancer un dernier feu d'artifice en première demie avec Flacco qui rejoignait Jacoby Jones pour un catch spectaculaire sur 56 verges, avant que les 49ers ne répliquent avec un placement de 26 verges d'Akers. C'était 21-6 Ravens à la mi-temps, pendant laquelle Beyoncé se proposait cette fois de chanter pour vrai. Ce fut proprement fabuleux.

Comme n'allait pas tarder à l'être la rentrée des

SOU

SUIITE DE LA PAGE 1

sous forme de réductions d'impôt.

Car que peut-on se procurer de nos jours pour un sou sonnante et trébuchant? Les bonbons à cenne de l'enfance des moins jeunes d'entre nous ne sont plus qu'un lointain souvenir. Certains se rappelleront les timbres-poste de cette valeur qui venaient compléter l'affranchissement d'une enveloppe. Et à la naissance du journal en janvier 1910, c'était bien le prix d'un exemplaire du *Devoir*; des difficultés financières allaient toutefois bientôt se profiler, et à partir du 8 septembre 1914, il faudrait se résoudre à le doubler. Une hausse de 100% du jour au lendemain, voilà qui est quand même hardi, bien que la marge de manœuvre soit inexistant.

Remarquez qu'à l'époque, le cent en menait large. Frappé au Canada pour la première fois en 1908 (la comtesse Grey, épouse de l'homme de la Coupe du même nom, avait présidé en grande pompe à son lancement), il était un colosse de 5,67 grammes, près de deux fois et demie les 2,35g auxquels il fait osciller la balance aujourd'hui. Les 95,5% de cuivre ont été troqués pour 98,4% de zinc ou 94% d'acier. Et son diamètre a diminué du quart.

Le design, lui, s'est montré d'une stabilité exemplaire. Sauf en 1967, à l'occasion du centenaire de la Confédération, le sou noir n'a jamais cessé d'être le même, du moins sur son côté pile, depuis 1937. Les deux feuilles d'érable sur une branche ont été dessinées par l'artiste britannique George Edward Kruger Gray, à qui l'on doit également le castor de la pièce de cinq cents, raison pour laquelle on retrouve sur chacune les lettres «KG».

Certes, le cent continuera d'être actif parmi nous, mais sous une forme virtuelle, ainsi qu'il sied à cette ère de dématérialisation. Les transactions électroniques, y compris les chèques, continueront de se faire au sou près. On pourra encore trouver de temps à autre en ligne, sur eBay par exemple, des biens en vente au coût de 0,01 \$. Mais lorsque viendra le moment de payer en espèces, il sera fortement conseillé d'arrondir. 1,21\$, 1,22\$, 1,23\$, 1,24\$, 1,25\$. Au bout du compte, tout devrait s'équilibrer, et personne n'est censé y perdre au change.

Il n'est d'ailleurs pas sans ironie que, pour rendre le portefeuille plus léger, on ait recours à des sommes rondes...

Dans un passé plus ou moins récent, plusieurs pays ont procédé au retrait de pièces de monnaie de faible valeur, notamment l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Suisse, et cela n'a pas incité les gens à descendre dans la rue pour manifester leur colère. En général, au bout de six mois à un an, les pièces avaient pour l'essentiel disparu et la population était disposée à affronter avec un regard neuf les défis que présentait l'avenir. Alors que des œuvres de charité profitaient de la situation se sont seules retrouvées endeuillées les fontaines de centres commerciaux et les tirelires de l'UNICEF.

Il est impossible de déterminer, même très approximativement, combien de pièces d'un cent sont actuellement en circulation au pays, ne serait-ce que parce qu'une quantité phénoménale d'entre elles dorment au fond de pots ou de petits cochons. Ce qu'on peut avancer, c'est qu'environ 35 milliards d'unités ont été produites en un peu plus d'un siècle.

Il reste donc peu de temps pour apprécier le cent, même s'il conservera sa valeur indéfiniment. En revanche, on se rassérénera en songeant qu'on pourra continuer à trouver qu'une chose ne vaut pas cinq cennes, à virer sur un dix cennes et à changer quatre trente sous pour une piastre.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée le vendredi 1^{er} février en page B 9 dans la légende de la photo accompagnant le texte sur Israël. La photo montrait la statue d'un soldat israélien (et non un véritable militaire) sur le terrain d'un poste de l'armée israélienne du mont Bental, sur le plateau du Golan.



LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390